

2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- La façade sur cour en retour présente un léger décroché où l'on retrouve une porte et une fenêtre de faible largeur ainsi qu'une fenêtre de format rectangle au dernier étage. Elle se développe ensuite de façon assez similaire à la précédente, on y retrouve les appuis de fenêtres moulurés en pierre de taille et intégrés dans le bandeau au premier étage. On remarque au niveau du retour une chaîne d'angle à bossage sur laquelle se trouve un tailloir qui n'est pas relié au bandeau en façade.

- Sur toutes les façades on retrouve un soubassement en pierre et une corniche sommitale en pierre de taille et à profil arrondi. La corniche tourne au niveau de l'angle entre façade sur rue et façade ouest.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°35

ANCIEN HÔTEL DE SALVADOR-RICARD

Fonction : Habitat social

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 604 (Îlot 24)

Adresse : à l'angle des rues Lirette et Michelet (28)

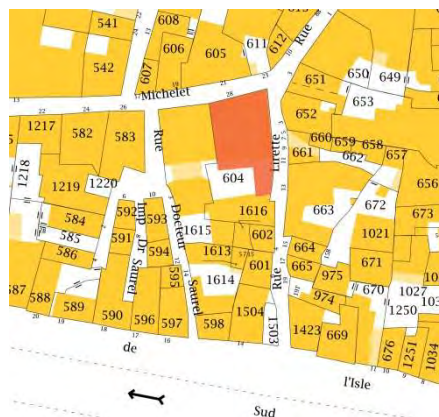
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°36 / Ancien hôtel de Salvador-Ricard



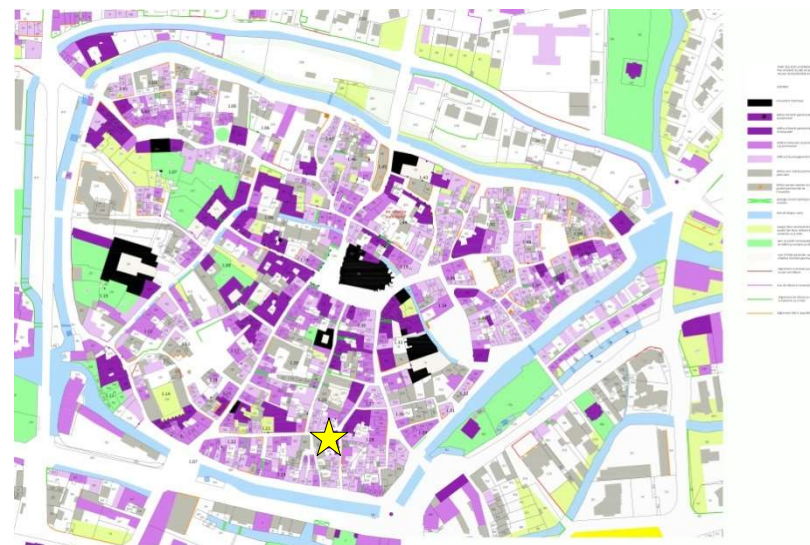
Cadastral napoléonien, 1828



Parcelle dans le cadastre actuel



Vue aérienne de l'îlot



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Immeuble début XVIII^e siècle, situé dans le cœur du centre-ville, au sud de l'ancien quartier de Ville Boquière, à l'angle des rues Michelet et Lirette. Une fontaine (non visible depuis l'extérieur) a été édiée dans la cour en 1789. Il s'agit de l'ancien hôtel de Salvador-Ricard et de la maison de Joseph Savournin (1884-1923), pharmacien. Il est aujourd'hui utilisé pour de l'habitat social.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade nord, ordonnancée, donne sur la rue Michelet, elle comporte trois niveaux séparés par des bandeaux formant un léger encorbellement. Au rez-de-chaussée trois baies sont disposées, au-dessus d'un soubassement légèrement saillant, de part et d'autre d'un portail entouré par deux oculi. La porte en bois à deux battants à panneaux, denticules et motif de gouttes est de style XVIII^e s. (une partie du montant central a été remplacée par un morceau de bois plus clair). L'encadrement en pierre de taille est surmonté d'une corniche saillante dépassant le bandeau marquant la séparation avec le premier étage. Aux niveaux supérieurs on retrouve deux rangées de cinq baies à encadrements en méplats de plâtre, l'une d'elles est obturée au deuxième niveau. Les appuis de fenêtre en pierre sont en pierre moulurés, ils reposent au dernier étage sur des motifs de triglyphes et gouttes en relief.

- La façade sur la rue Lirette est plus sobre. On retrouve cinq baies alignées aux premier et deuxième niveaux et quatre au rez-de-chaussée. La façade se prolonge légèrement de biais par un bâtiment un peu moins haut, sans corniche au sommet et percé de cinq fenêtres plus petites. C'est à la jonction de ces deux pans de façade que s'ouvre une porte cochère, aujourd'hui fermée par un portail en métal, qui permet l'accès à la cour. L'embrasure en pierre de taille de cette porte est orientée dans le sens de la rue.

- Les chaînes d'angles sont à bossage en plâtre. Le toit est souligné par une corniche de plâtre en cavet et autrefois l'enduit était également en plâtre. La couverture du bâtiment est en tuiles.

- La porte sur la façade principale



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°36 / Ancien hôtel de Salvador-Ricard



MONT DE PIÉTÉ

Fonction : Habitat social

Datation : XVIII^e s.

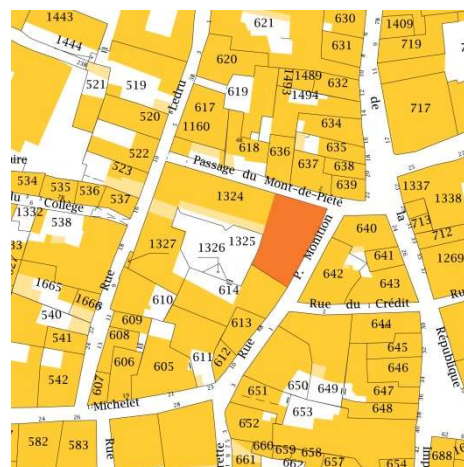
Section et parcelle : CP 1324 (îlot 25)

Adresse : 4 rue Paul Monition

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



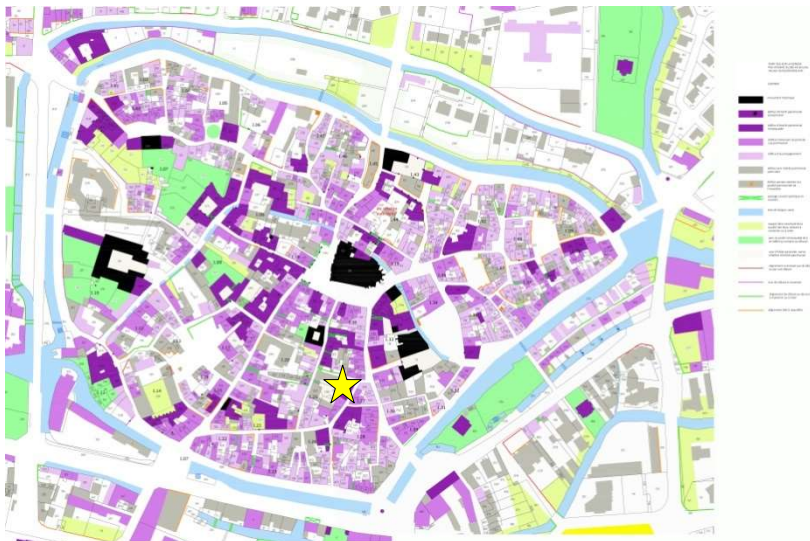
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°37 / Mont de Piété



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'immeuble est situé dans le cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière entre la rue Paul Monition et le passage du Mont de Piété. Fondé à la suite du legs de Catherine de Guilhem de Puylaval, le mont-de-piété de L'Isle a été érigé par un rescrit de l'évêque de Cavaillon en 1675. Il consentait des prêts sur gages à un faible taux d'intérêt afin de protéger les plus pauvres contre l'usure. L'établissement a survécu à la Révolution et fut réorganisé par l'ordonnance royale du 3 février 1836. Actif au cours du XIX^e siècle, il finit par être absorbé par la caisse d'épargne et disparaît peu avant la guerre de 1939-1945.* C'est aujourd'hui un immeuble d'habitation collectif.

*Source : Archives départementales de Vaucluse, notice Mont-de-piété de L'Isle-sur-la-Sorgue

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale, rue Paul Monition, est ordonnancée, elle comporte neuf travées et trois niveaux, ainsi qu'un soubassement en pierre de taille. Les fenêtres sont en arcs surbaissés pour les premiers niveaux et droites pour le dernier étage. Les encadrements sont en méplats, certains en pierre de taille au rez-de-chaussée. On peut voir un bandeau d'appui mouluré au premier étage, dans lequel sont intégrées les descentes d'eau pluviale, et en méplat au dernier étage. Au rez-de-chaussée un portail en pierre de taille occupe les trois travées centrales, l'encadrement mouluré est surmonté par une corniche qui arrive sous le bandeau d'appui. Sous la corniche un décor composé d'un médaillon en pointe de diamant, d'une feuille d'acanthe et de gouttes retombe de chaque côté de l'encadrement. La porte à deux battants possède une imposte vitrée et son montant central est un pilastre.

- La façade en retour, passage du Mont de Piété, possède deux bandeaux de séparation en méplats. On trouve seulement deux travées avec des fenêtres rectangles à encadrements en méplats.

- Au sommet on peut voir une corniche en plâtre en cavet. La chaîne d'angle est en pierre de taille, elle comporte un tailloir saillant qui n'est pas relié au bandeau d'appui sur la façade principale (il est en-dessous) mais qui est relié au bandeau de séparation sur la façade en retour. On peut penser qu'il existait également un bandeau de séparation des niveaux en façade principale.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°37 / Mont de Piété



ANCIEN HÔTEL PARTICULIER (TOUR D'ESCALIER)

Fonction : Habitations

Datation : XV^e, XX^e s.

Section et parcelle : CP 617, 619 & 620 (îlot 26)

Adresse : 3, 3bis & 5 rue Ledru Rollin

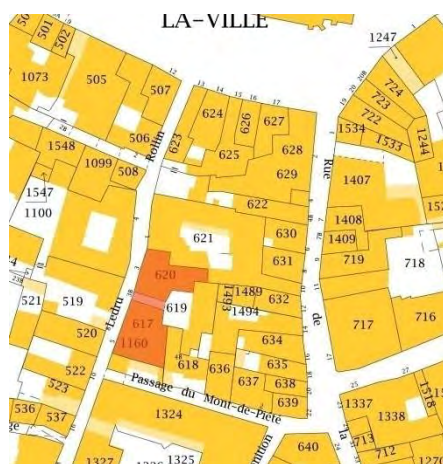
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable et intéressant du point de vue patrimonial (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°38



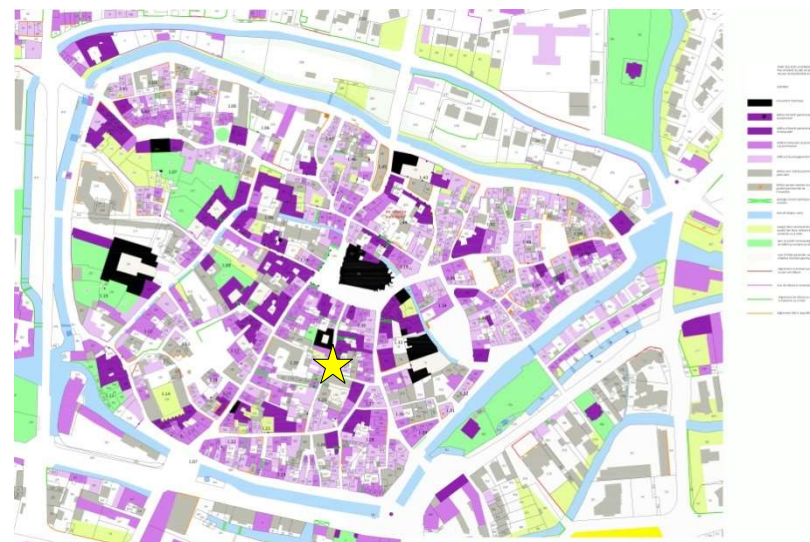
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ensemble d'immeubles est situé dans le cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Les parcelles partagent une cour commune, la tour d'escalier en vis est située sur la parcelle CP620. L'ensemble jouxte une demeure XVI^e siècle et se trouve face à une maison Renaissance inscrite au titre des monuments historiques depuis 1961 qui possède également une tour d'escalier en vis. Aujourd'hui ces immeubles sont occupés par des logements privés.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Sur la parcelle 620 se trouve une tour d'escalier en vis octogonale coiffée d'un toit en bâtière avec couverture en tuiles, on y accède depuis la cour intérieure commune à plusieurs parcelles. La façade sur rue est simple, elle a été remaniée mais comportait une probable ordonnance gothique, les fenêtres modernes ont des appuis en béton saillants au deuxième étage et des garde-corps en ferronnerie (XX^e siècle) au premier étage. Un bandeau en pierre à profil arrondi, probablement gothique, sépare le rez-de-chaussée des étages. Le rez-de-chaussée a été remanié, on y trouve une porte de garage et une fenêtre. Au sommet on observe une corniche en léger cavet soulignée de moulures qui ne couvre pas totalement l'avancée du toit.

- L'accès à la cour intérieure commune se fait par un soustet sur la parcelle 619. On y accède par un portail en pierre de taille avec encadrement et corniche moulurés. L'un des piédroits a été partiellement repris dans un autre matériau. La clef saillante se prolonge de l'embrasure à la corniche. La porte en bois est à trois panneaux séparés par deux pilastres avec traverse d'imposte moulurée (XIX^e siècle).

- La parcelle 617 se trouve dans la continuité, la façade est courbe et présente un ventre. On remarque un avant-toit de bois à chevrons débordants. Le premier étage présente un très léger encorbellement au niveau du passage des réseaux électriques. Les appuis de fenêtres en béton sont saillants, deux portes ont été percées au rez-de-chaussée. Le soubassement n'est pas traité comme le reste de la façade, son enduit est différent, mais ne forme pas de saillie.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°38



IMMEUBLE

Fonction : Habitat collectif

Datation : XVI^e, XIX^e s.

Section et parcelle : CP 621 (Îlot 26)

Adresse : 1 rue Ledru Rollin

Protection : Édifice intéressant du point de vue patrimonial (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

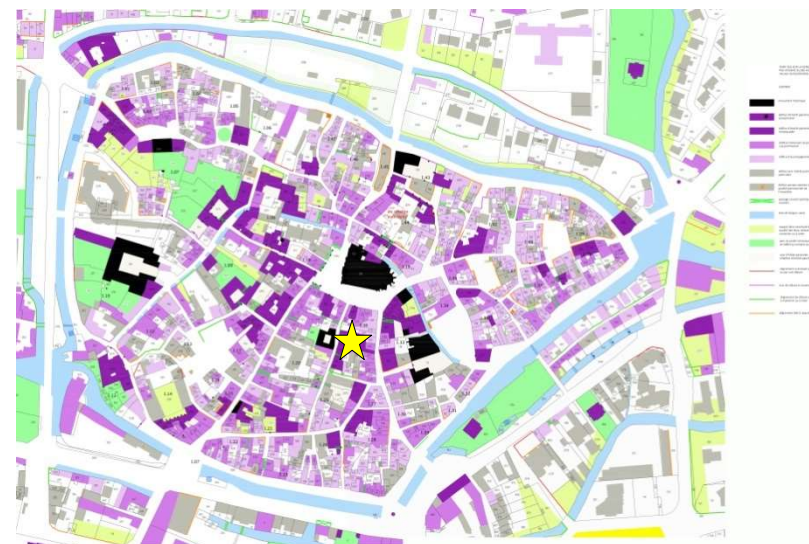


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°39



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble de la fin du XVI^e siècle est situé en plein cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il se trouve rue Ledru Rollin face à un hôtel particulier Renaissance (XVI^e siècle), dit des Cardinaux, inscrit au titre des monuments historiques. C'est aujourd'hui un habitat collectif.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade sur rue présente sur une première partie un avant-toit de bois à chevrons débordants et sur une seconde partie, légèrement oblique, une génoise à un rang. Elle compte sur son ensemble trois niveaux. Au rez-de-chaussée se succèdent un garage, une large porte d'entrée en bois, récente et qui ouvre sur un passage, puis une autre porte de garage. Au premier étage les fenêtres sont cintrées, tandis qu'au dernier étage seules trois petites fenêtres sont ouvertes sous le toit.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°39



CAFÉ DE FRANCE

Fonction : Bar restaurant

Datation : 1900

Section et parcelle : CP 624 (îlot 26)

Adresse : 14 place de la Liberté

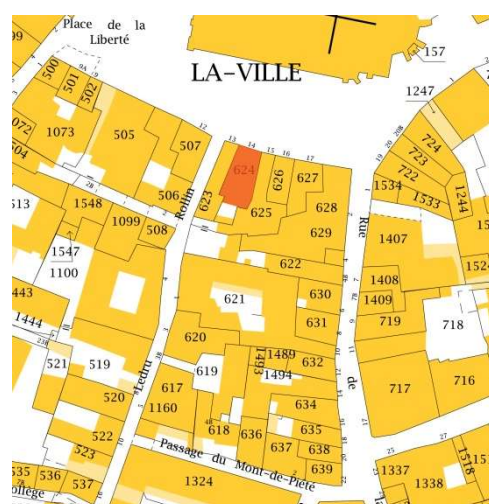
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°40 / Café de France



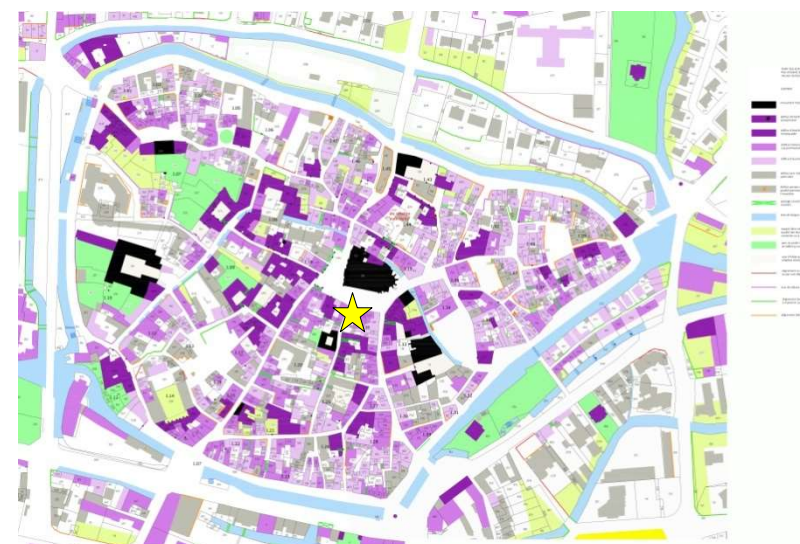
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

La Café de France est situé au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il donne sur la place de la Liberté où se déroule le marché, sur l'ancienne rue de l'Épicerie et fait face à la collégiale. Le Café de France a été rendu célèbre par une photographie de 1979 de Willy Ronis. Il s'agit aujourd'hui encore d'un bar restaurant.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Le bâtiment possède au rez-de-chaussée une devanture en bois en applique sur la façade. L'enseigne « Café de France » est peinte sur le tableau. La traverse d'imposte est soulignée par un décor ouvragé en bois. Ces ornements de bois ainsi que la composition de la devanture sont de style 1900.

- La devanture en applique est surmontée d'une grande marquise métallique à lambrequin festonné. L'immeuble est de typologie XVIII^e siècle. Sur le reste de la façade les bandeaux et encadrements de fenêtres (en arcs surbaissés) sont en méplats de plâtre. Les encadrements de fenêtres du deuxième et troisième étage rejoignent le second bandeau de séparation. Au-dessus de la marquise on retrouve au premier étage un balcon avec un garde-corps en ferronnerie. On remarque un avant-toit de bois à chevrons débordants, il était probablement recouvert d'une corniche en plâtre aujourd'hui disparue.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°40 / Café de France



IMMEUBLE

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 651(îlot 28)

Adresse : 3 rue Paul Monition

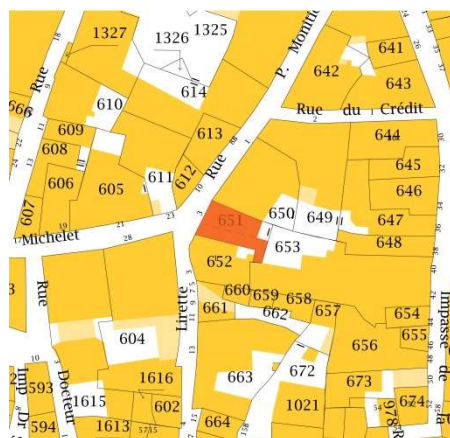
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°41



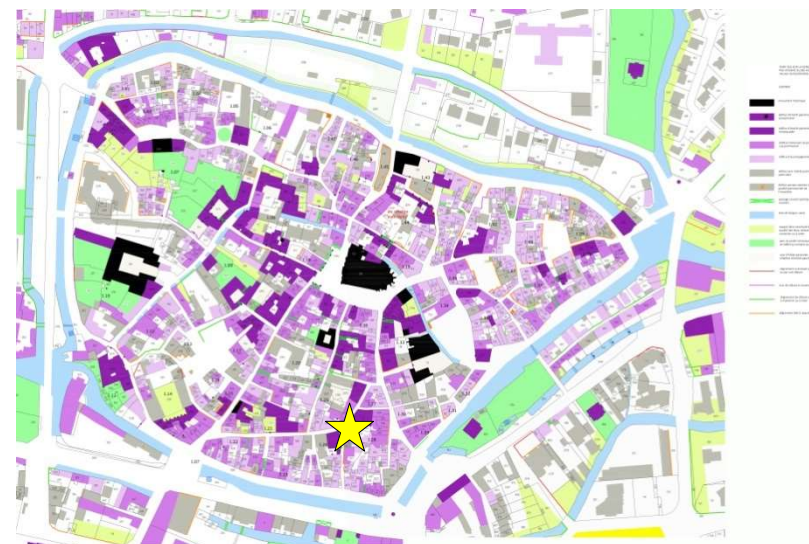
Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble est situé dans le sud du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. C'est dans cet îlot que se trouvait l'Hôpital Vieux, qui a été le seul établissement hospitalier de L'Isle-sur-la-Sorgue de 1367 à 1685.*

Aujourd'hui c'est un immeuble d'habitation qui comprend plusieurs logements.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale donne à l'Ouest, sur la rue Paul Monition. L'élévation est à trois niveaux. Au rez-de-chaussée on peut voir deux portes cochères avec arc en anse de panier en pierre de taille, et une fenêtre avec grille dite « à tombeau ». La pierre de maçonnerie est visible jusqu'au sommet des encadrements des ouvertures. La porte située au centre est aujourd'hui une porte de garage moderne, mais elle a conservé une imposte vitré à petits bois rayonnants avec au centre un décor de feuillage. La seconde porte, en bois, récente, ouvre sur un passage et sert d'entrée aux habitants. Le bandeau de séparation avec les étages est en méplat en pierre. Au premier étage les fenêtres en arcs surbaissés ont des encadrements en méplat et des appuis en pierre de taille moulurés. Au dernier étage elles sont équipées de garde-corps en fonte (le décor est manquant sur l'un). Les encadrements en méplat des fenêtres du dernier étage rejoignent un bandeau qui se poursuit sur les côtés de la façade à la façon de chaînes d'angles qui se terminent légèrement sous le bandeau de séparation du rez-de-chaussée et du premier étage. L'avant-toit est constitué d'une génoise à deux rangs.



ANCIEN HÔPITAL VIEUX

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XVIII^e s.

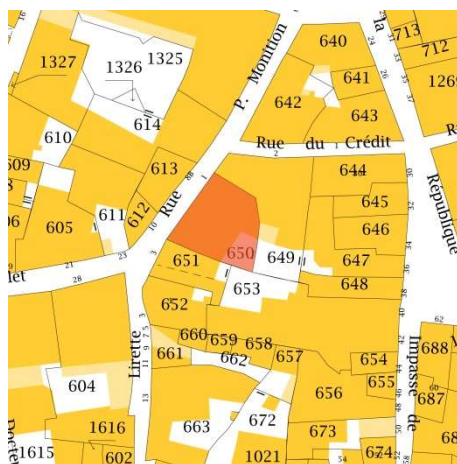
Section et parcelle : CP 650 (îlot 28)

Adresse : 1 rue Paul Monition

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

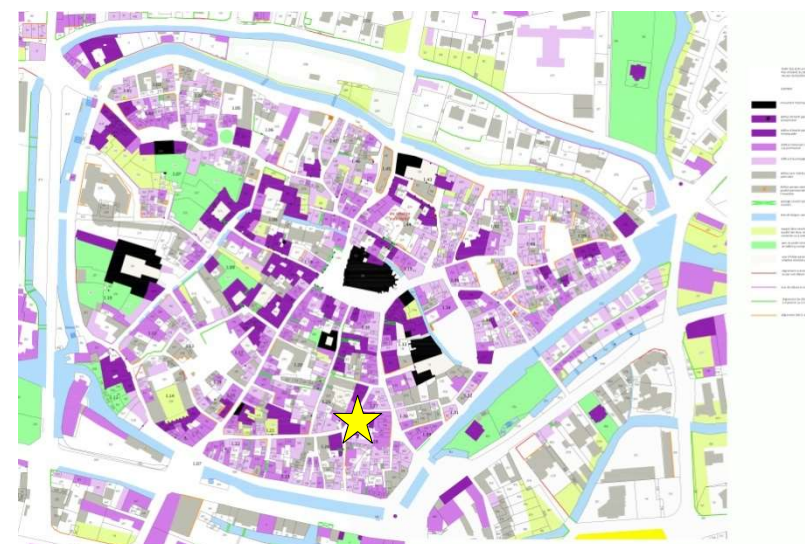


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°42 / Hôpital vieux



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble, de type XVIII^e siècle, est situé dans le sud du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière, face au Mont de Piété. Il s'agit de l'emplacement de l'ancien Hôpital Vieux, ou des Frères Mineurs, réunion de cinq hôpitaux, qui a été le seul établissement hospitalier de L'Isle-sur-la-Sorgue de 1367 à 1685.* C'est aujourd'hui un immeuble d'habitation.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale rue Paul Monition est ordonnancée, à cinq travées, avec un soubassement légèrement saillant. Les encadrements des fenêtres sont des méplats, tout comme les deux bandeaux de séparation des niveaux. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont droites tandis que celles des niveaux supérieurs sont en arcs surbaissés. Au dernier niveau l'encadrement vertical des baies se poursuit dans l'allège jusqu'au bandeau de niveau. Une marche permet d'accéder au portail en arc surbaissé, son encadrement est en pierre de taille mouluré avec clef rectangulaire saillante. La porte à deux battants est en bois peint en bleu et blanc, l'imposte comprend un oculus au motif de C adossés (ou X) compris entre deux panneaux de menuiseries. On remarque un petit heurtoir en métal dans l'embrasure et en partie haute rejoint l'avant-toit est constitué d'une corniche en plâtre à profil en léger cavet.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°42 / Hôpital vieux

ANCIEN HÔTEL PARTICULIER

Fonction : Habitation

Datation : XVIII^e s.

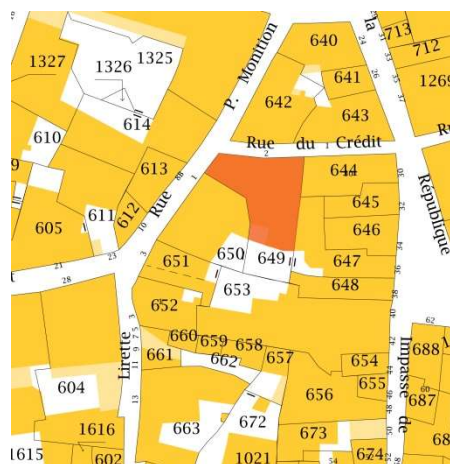
Section et parcelle : CP 649 (îlot 28)

Adresse : 2 rue du Crédit

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

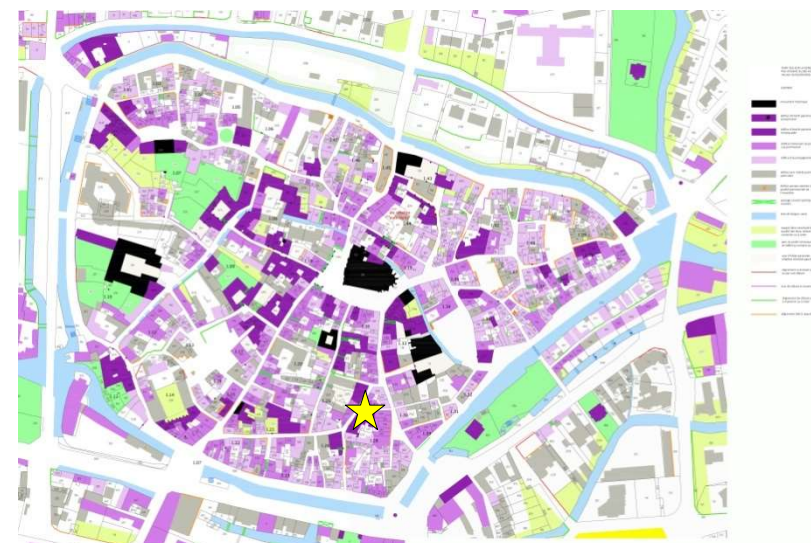


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°43



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle est situé dans le sud du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière, à l'angle des rues Paul Monition et du Crédit. Il est situé dans l'îlot qui comprenait autrefois l'Hôpital Vieux, qui a été le seul établissement hospitalier de L'Isle-sur-la-Sorgue de 1367 à 1685. *

Il s'agit aujourd'hui d'un immeuble d'habitation.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale donne au nord rue du Crédit, elle est ordonnancée et comporte cinq travées. Un bandeau d'appui sépare le rez-de-chaussée du premier étage. Les fenêtres sont en arcs surbaissés avec encadrements en méplats. Au rez-de-chaussée elles sont équipées de grilles dites « à tombeau », et les deux fenêtres de droite possèdent un encadrement rapporté, plus saillant. Au dernier étage on peut voir les appuis en béton saillants des fenêtres. Le portail en pierre de taille, situé dans la travée centrale est en anse de panier. Le bossage de l'embrasure est comme creusé en courbe dans le mur et l'on peut y voir une agrafe dissymétrique très travaillée de style Louis XV. La porte en bois est à deux battants, en arc surbaissé, avec une imposte. Cette dernière comporte un oculus compris entre deux panneaux de bois, il est cerné de moulures et enroulements de feuillages qui se poursuivent dans le décor de ferronnerie dont le centre est une fleur.

- Le retour de façade rue Paul Monition est percé de fenêtres modernes aux appuis de béton saillants dans les étages. Le bandeau de séparation de niveau se poursuit ici. La fenêtre du rez-de-chaussée est en arc surbaissé et son encadrement en méplat est figuré par une peinture jaune. Un bras de lumière est adossé au premier étage.

- On remarque à l'angle des façades la présence sous le bandeau d'un tailloir qui pourrait suggérer l'existence d'une chaîne d'angle à linteau différente du bandeau d'appui.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°43

HÔTEL D'INGUIMBERT

Fonction : Commerce et habitation

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 717 & 718 (îlot 33)

Adresse : 17 & 11 rue de la République

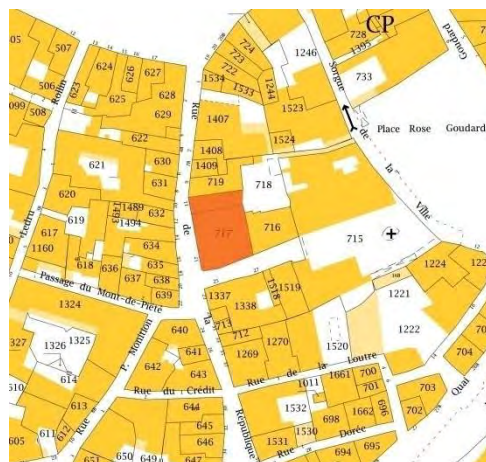
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°44 / Hôtel d'Inguibert



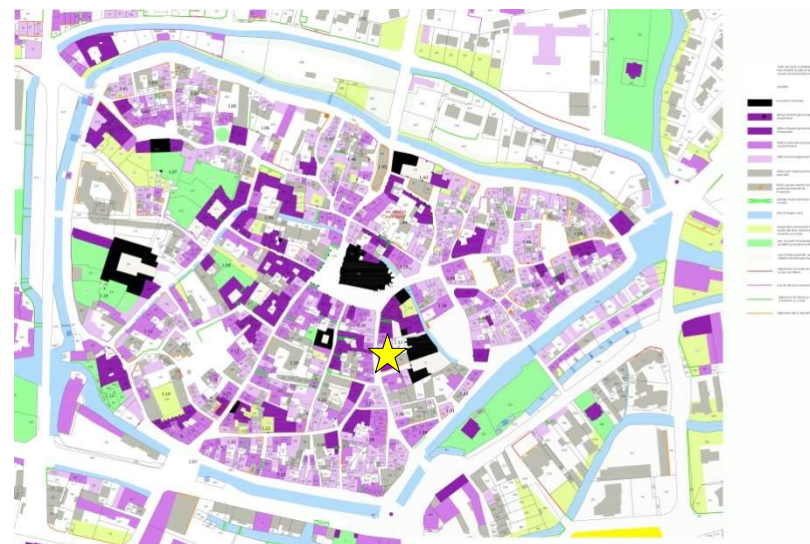
Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel d'Inguibert est situé dans le cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. La façade sur rue a été remaniée à plusieurs reprises ce qui entrave aujourd'hui sa lisibilité, de plus l'ancien hôtel particulier a été scindé en deux parcelles au traitement différent.

Actuellement le rez-de-chaussée de la parcelle 717 est utilisé par un commerce, et le reste de l'immeuble sert d'habitation.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Ancien hôtel particulier avec façades entièrement en pierre de taille.
- La façade principale, rue de la République, est ordonnancée, à trois niveaux et cinq travées, mais a subi de nombreuses modifications. Au rez-de-chaussée une porte de garage surmontée d'une casquette en béton a été percée à la place des deux premières travées. Le reste de la façade est occupé par une devanture en bois plaquée sur un parement de pierre de style années 1960 que l'on aperçoit autour. Cette devanture commerciale englobe l'emplacement du portail monumental détruit. Des bandeaux de séparation moulurés (méplat, quart de rond et filet) se poursuivent dans les chaînes d'angle à bossage pour les premiers étages et à panneaux nus pour le dernier. Les fenêtres sont en arcs surbaissés, avec clefs saillantes au premier étage. Les encadrements sont en méplats de pierre avec appuis chantournés. Les deux fenêtres de la deuxième travée sont obturées, celle du premier étage a été re percée d'une petite ouverture à grille dite à tombeau de style années 1960. L'avant-corps central est formé de larges pilastres, à panneaux en renfoncement et large clef saillante au premier étage. Une porte fenêtrée à encadrement mouluré avec clef large et saillante qui rejoint la corniche, ouvre sur un balcon au garde-corps ouvragé en ferronnerie, datant du XVIII^e siècle. La base du balcon est dissimulée par un coffrage qui se prolonge en casquette aluminium. L'avant-toit, une corniche moulurée, comme le reste de la façade est en pierre de taille.
- À l'angle des rues de la République et de l'Impasse de l'Hôtel de Palerme une terrasse est ouverte au premier étage. Sur rue elle est cernée par une balustrade à balustres en poire tandis que sur le retour c'est un muret avec corniche moulurée. Un appentis a été ajouté sur cette terrasse ainsi qu'une treille en métal.
- Pour les façades en retour au rez-de-chaussée l'angle est arrondi et l'on peut voir une porte cochère en plein cintre qui sert désormais de vitrine. Un ancien bras de lumière en ferronnerie est disposé entre cette porte et la fenêtre. À l'étage on retrouve les mêmes principes qu'en façade principale (fenêtres à appuis chantournés, bandeaux de séparation..). Un cadran solaire est visible au dernier étage de la façade donnant au sud. La façade tournée vers le nord, plaquée, est obstruée sur un étage par l'appentis et l'une de ses fenêtres du dernier étage a été obturée et percée d'une bouche d'aération.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°44 / Hôtel d'Inguibert



HÔTEL DE PALERNE

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : début XVIII^e s.

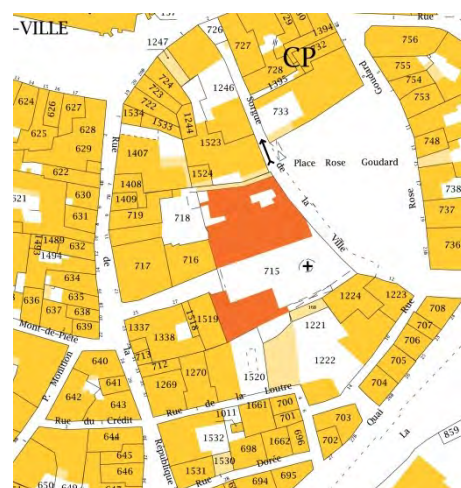
Section et parcelle : CP 715 (Îlot 33)

Adresse : 19 Impasse de l'Hôtel de Palerne

Protection : Inscrit au titre des monuments historiques (façades et toitures de l'hôtel et de la remise à carrosses, vestibule et grand escalier avec sa rampe en fer forgé et son plafond de gypserie)



Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics

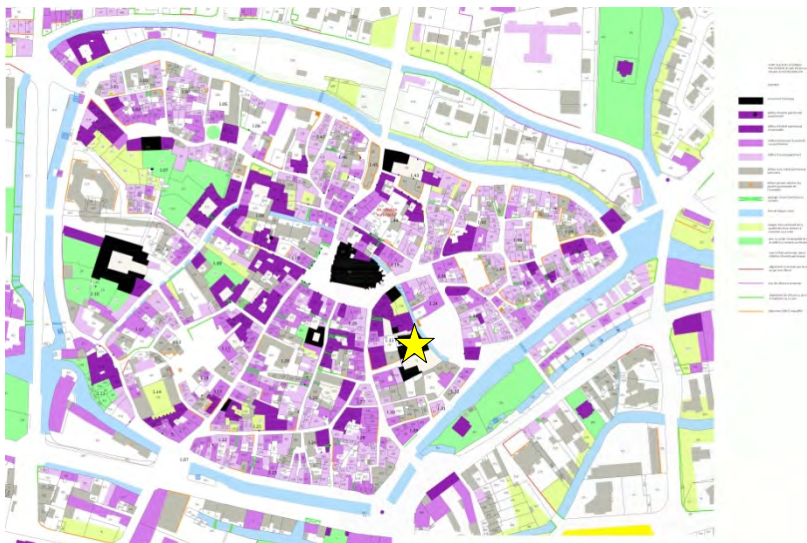


Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°45 / Hôtel de Palerne



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel de Palerne est situé au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. Il est placé au fond d'une impasse donnant sur la rue de la République et sa façade Est est bordée par le canal de l'Arquet au niveau de l'actuelle place Rose Goudard. C'est Monsieur de Palerne, ancien trésorier du pape qui a fait construire cet hôtel particulier au début du XVIII^e siècle, à l'emplacement d'une ancienne demeure médiévale.* L'ensemble est composé de l'hôtel donnant sur une cour et un jardin ainsi que d'anciennes écuries et d'une remise à carrosses.

L'hôtel est actuellement utilisé comme immeuble d'habitation et les dépendances accueillent un lieu dédié à la photographie.

*source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, De 1274 à 1791, Le temps des papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- L'hôtel particulier se trouve au nord de la parcelle, il donne sur une cour du côté de l'impasse et un jardin côté Arquet, séparé de la cour par une grille. La partie sud de la cour est occupée par la remise à carrosses et les écuries.

- La façade principale de l'hôtel (façade sud) est ordonnancée à trois niveaux et dix travées. Le rez-de-chaussée est en pierre de taille (tandis que les étages sont enduits), on y trouve un portail sur la quatrième travée auquel on accède par trois marches. L'encadrement est en pierre en arc surbaissé, une agrafe va de l'embrasure au fronton curviligne. L'ensemble est couronné d'une corniche moulurée dépassant sur le premier niveau avec couvertine en zinc à bords festonnés. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont en arcs surbaissés à encadrements en méplat, avec appuis en pierre moulurés. Aux étages supérieurs les fenêtres rectangulaires sont à encadrements en méplat de pierre avec appuis moulurés soulignés d'éléments décoratifs à motif de gouttes. Elles possèdent des garde-corps en ferronnerie de style Louis XV. La plupart des fenêtres possèdent un deuxième vitrage récent appliqué à l'extérieur ainsi qu'un store. Les chaînes d'angles sont en pierre de taille ainsi que la corniche moulurée qui a été remaniée.

- La façade est donne sur le canal de l'Arquet, on y retrouve la corniche de la façade principale. Les fenêtres rectangulaires de formats différents possèdent des encadrements en pierre, l'une d'elles est obturée au dernier étage. Au rez-de-chaussée trois portes-fenêtres en arcs surbaissés donnent sur un balcon surplombant l'Arquet. Ce dernier est équipé de garde-corps en ferronnerie, une partie plus simple de style Louis XVI et une autre très ouvragée, avec alternance de grands et petits panneaux, de style Louis XIV. La façade se poursuit par une construction sur un niveau couronné d'une balustrade à balustres en poire, derrière on trouve une petite cour, une terrasse et un balcon.

- À l'Est le jardin est clos par une grille et une haie tandis qu'à l'Ouest la cour est fermée par un portail en ferronnerie ouvragé. Ce dernier est encadré de deux piliers en pierre de taille à bossages continus et de pans de murs terminés par des chaînes d'angle à bossages.

- Face au bâtiment principal, de l'autre côté de la cour, se trouvent la remise à carrosses et les écuries. L'accès se fait à l'extérieur, à côté du portail, on observe l'encadrement en pierre en arc surbaissé qui a été obturé pour y installer une ouverture en plein cintre plus petite. Sur la cour, la façade en pierre de taille, à la toiture soulignée par un bandeau à méplat et filet, comporte trois grandes ouvertures en arcs surbaissés.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°45 / Hôtel de Palerne



ÎLOT DE LA TOUR D'ARGENT

Fonction : Commerces, habitations, espace culturel

Datation : fin XII^e-XIX^e s.

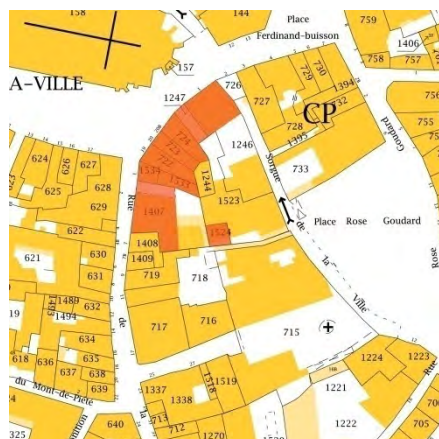
Section et parcelle : CP 1246, 1247, 724, 723, 722, 1534, 1533, 1407, 1524 (Îlot 33)

Adresse : Place Ferdinand Buisson, Place de la Liberté, Rue de la République

Protection : Édifices d'intérêt patrimonial exceptionnel et remarquable (AVAP), tour classée au titre des monuments historiques, plafond de gypserie inscrit au titre des monuments historiques



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

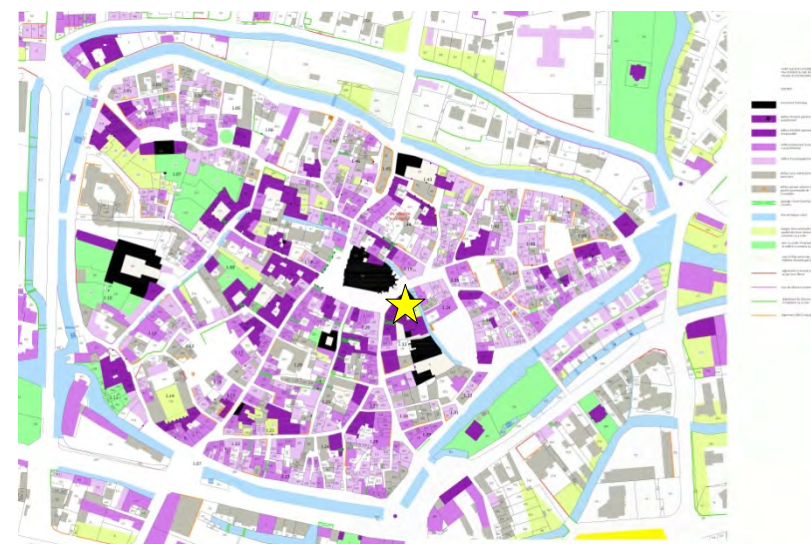


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°46 / Îlot de la Tour d'Argent



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ensemble de bâtiments constituant l'îlot de la tour d'argent se trouve au cœur du centre-ville, dans l'ancien quartier de Ville Boquière. L'îlot fait face à la collégiale, il est bordé par le canal de l'Arquet à l'est. La tour a été construite à la fin du XII^e-début du XIII^e siècle, son statut exact reste indéterminé mais il s'agissait probablement d'un édifice isolé au départ, sans aucun lien avec un système de défense. Elle est aujourd'hui le bâtiment le plus remarquable d'un vaste ensemble aristocratique ayant fait l'objet de nombreux réaménagements entre le Moyen-Âge et le XX^e siècle.

Une grande partie de cet ensemble ayant abrité au fil du temps une auberge, un cinéma, un dancing, fait l'objet d'une réhabilitation par la municipalité afin d'y créer un pôle culturel. Un bar et un lieu d'exposition ont déjà été aménagés.*

*Sources : diagnostics archéologiques réalisés par la DPI et le SADV entre 2011 et 2014

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

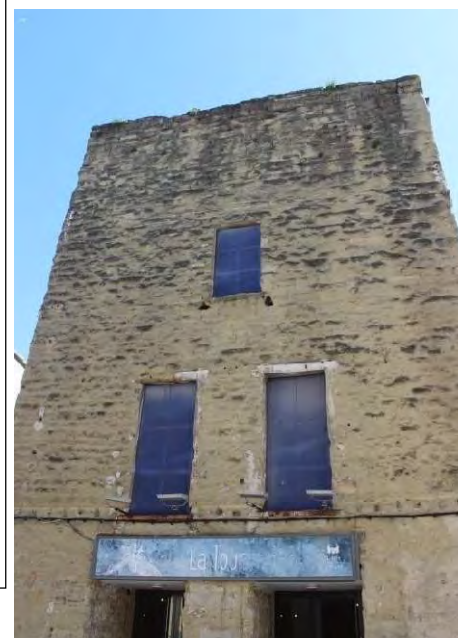
- La tour de plan carré mesure près de 12 mètres de côté pour une hauteur proche de 20 mètres, avec des murs d'une épaisseur de 2,50 mètres. Elle a été réalisée en moyen appareil de pierre de taille d'un calcaire gréseux de couleur verdâtre. Le parement est taillé en bossage semi-rustique. La façade nord donne sur la place de la Liberté, au rez-de-chaussée le bossage a disparu suite à la mise en œuvre (ou pour être recouvert d'un enduit) et deux larges baies ont été ouvertes fin XIX^e siècle pour un usage commercial. Au premier étage on remarque deux portes-fenêtres XIX^e siècle qui donnaient sur un balcon filant aujourd'hui déposé, ces ouvertures ont été réaménagées à partir de fenêtres percées avant le milieu du XVII^e siècle. Une autre fenêtre XIX^e est présente au deuxième étage. Sur la façade est donnant sur l'Arquet on observe les vestiges de maisons adossées autrefois à la façade.

- Le bâtiment de passage accolé au mur ouest de la tour est occupé au rez-de-chaussée par un arc en anse de panier à bossages continus du XVIII^e siècle. Il ouvre sur un passage permettant l'accès à une cour intérieure. À l'étage on retrouve un appareil en pierre de taille en pierre verte similaire à celle utilisée pour la tour, ainsi qu'une ouverture avec linteau de bois actuellement fermée par un panneau d'OSB. L'avant-toit à chevrons débordants chantournés et gouttière pendante en cuivre a été installé en 2017. En effet une restauration a été effectuée afin de supprimer les rehaussements XIX^e siècle du bâtiment.

- Le bâtiment résidentiel qui se trouve dans le prolongement a également fait l'objet d'une restauration qui a permis de conserver la partie XIV^e-XV^e siècles et de supprimer les rehaussements XIX^e. La façade sur rue est en pierre de taille. Au rez-de-chaussée on retrouve de grandes ouvertures qui résultent de l'installation de commerces, ainsi que deux linteaux en bois. Il y a deux fenêtres au premier étage, une à croisée et une demi-croisée. La croisée a été reconstituée à partir des vestiges. Au deuxième étage on observe quatre petites fenêtres chanfreinées. On retrouve ici un avant-toit à chevrons débordants chantournés et gouttière pendante en cuivre (restauration 2017). La suite du bâtiment résidentiel est légèrement plus haute (même si des rehaussements ont également été supprimés en 2017 sur cette partie). La façade est également en pierre de taille avec quatre fenêtres rectangulaires. Elle est couronnée par une génoise à deux rangs.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°46 / Îlot de la Tour d'Argent



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

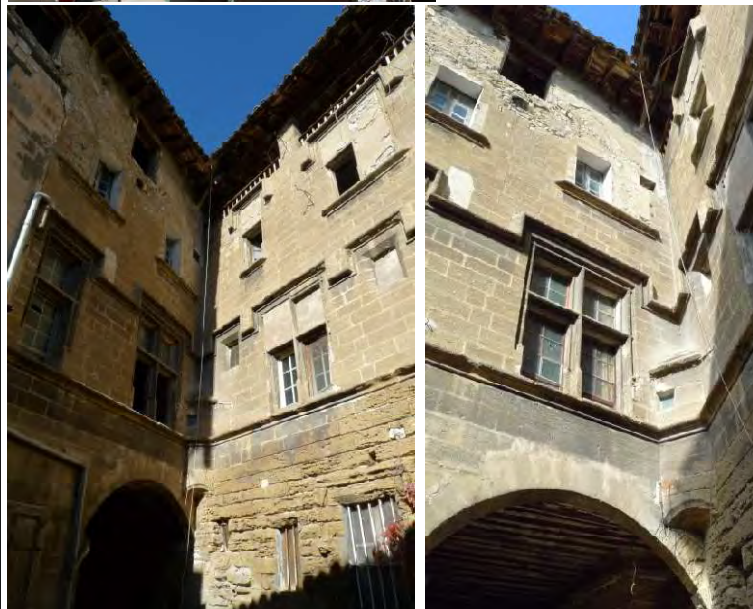
- L'îlot se termine au sud-ouest par l'hôtel de Brancas-Villars (probablement construit par la famille d'Ancézune au tournant des XV^e et XVI^e siècles et récupéré par les Brancas-Villars en 1585). La première partie est occupée au rez-de-chaussée par un commerce (boucherie), la devanture est surmontée d'un bandeau en pierre à profil en méplat, quart-de-rond et filet. Le reste de la façade est en pierre de taille, elle compte trois étages, avec un appareil différent au dernier. Les fenêtres sont rectangulaires, de plus petites dimensions au dernier étage. Au deuxième étage on remarque des marques qui peuvent laisser penser qu'une fenêtre se trouvait autrefois entre les deux fenêtres existantes. L'ensemble est surmonté d'une génoise à trois rangs. Le reste de la façade adopte les mêmes dispositions, le bandeau se poursuit (il est en partie peint), les fenêtres sont similaires. Au rez-de-chaussée entre les façades de commerces s'ouvre un arc plein cintre avec clef saillante qui se prolonge sur le bandeau, il ouvre le passage qui permet d'accéder à la cour intérieure de l'hôtel.

- Les façades sur cour intérieure de l'immeuble de Brancas conservent les vestiges des transformations successives et notamment d'un hôtel particulier de la fin du XV^e siècle. Les murs nord et ouest conservent des façades en pierre de taille avec des bandeaux et fenêtres à croisées du XV^e-XVI^e siècles. Sur la façade nord on observe une loggia tardive au troisième étage avec une balustrade en bois.

- Depuis l'Arquet on peut observer les façades endommagées du bâtiment se trouvant au sud-est de l'îlot (ancien cinéma), avec appareil de moellons apparents, enduit, linteaux bois, appuis en pierre... Entre ce bâtiment et la tour on observe le mur est du rez-de-chaussée de l'immeuble Bon-Juge qui comprend des élévations médiévales. Le reste de cet ancien hôtel particulier entièrement réagencé au XVIII^e siècle, construit au sud de la tour, a été démoli.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°46 / Îlot de la Tour d'Argent



HÔTEL PARTICULIER

Fonction : police municipale

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 736 (Îlot 36)

Adresse : Quai Jean Jaurès

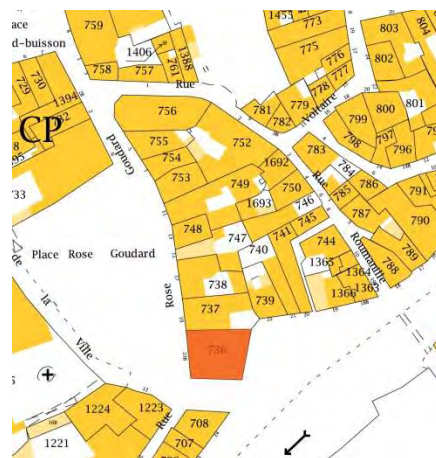
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°47



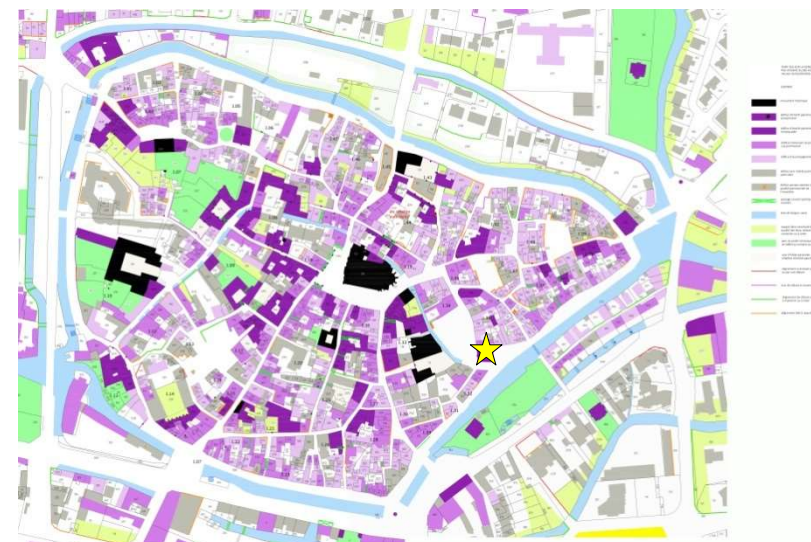
*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble se trouve dans le centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. Il est situé à la pointe d'un îlot, entre la place Rose Goudard et le quai Jean Jaurès. Auparavant sa façade sud donnait sur l'Arquet, comme on peut le voir sur le cadastre napoléonien. Il est occupé aujourd'hui par la police municipale.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale, qui n'est plus utilisée comme telle aujourd'hui, se trouve à l'Ouest. On peut voir un avant-toit de bois à chevrons débordants, sans doute recouverts auparavant d'une corniche. Entre les niveaux se trouvent des bandeaux de séparation en méplat de plâtre. Les fenêtres rectangulaires ont des encadrements en méplat de plâtre. Les menuiseries de celles-ci sont dépareillées. Trois fenêtres sont obturées, l'une d'entre elles a fait l'objet d'un percement et de l'installation d'une nouvelle fenêtre de plus faible dimensions. Au rez-de-chaussée on ne conserve qu'une fenêtre de format carré et un portail, les autres baies sont beaucoup plus récentes. L'encadrement de ce dernier est mouluré, en arc surbaissé avec un décor de bossage. La clef saillante se poursuit en redans au fil des moulures depuis la corniche sommitale curviligne jusqu'à l'intrados de l'arc. L'ensemble est couronné d'une feuille de métal dont la bordure ciselée retombe sur la corniche en suivant sa courbe. La porte en bois, d'origine, est à deux battants avec imposte vitrée sur laquelle se trouve une grille de ferronnerie ouvragée.

- On peut voir une partie de bâtiment plus haute au cœur de la parcelle, il s'agit peut-être d'une tour d'escalier.

- La façade sud, anciennement sur l'Arquet reprend le même agencement avec bandeaux, fenêtres, ici en arcs surbaissés, dont une murée. Au rez-de-chaussée des grilles droites ont été installées.

- La façade est, actuellement utilisée comme façade d'entrée, ouvre sur un espace dégagé accueillant des terrasses de bar. Les fenêtres rectangulaires et le bandeau de séparation entre le premier et le deuxième étage sont similaires à ceux des autres façades. Entre le rez-de-chaussée et le premier étage deux bandeaux saillants encadrent l'écriteau « police municipale ». Le rez-de-chaussée a été remanié. Une porte (XX^e s.) comporte une grille d'imposte en ferronnerie avec l'inscription « ISLE SUR LA SORGUE ».

- Le rez-de-chaussée se poursuit sur deux travées, il est surmonté d'une terrasse dans l'angle nord-est du bâtiment avec balustrade à balustres en poire. On peut voir sur le cadastre napoléonien qu'une cour se trouvait à l'emplacement de la terrasse actuelle.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°47



CHAPELLE DES PÉNITENTS BLEUS

Fonction : ancienne chapelle

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 756 (Îlot 36)

Adresse : à l'angle des rues Voltaire et Rose Goudard

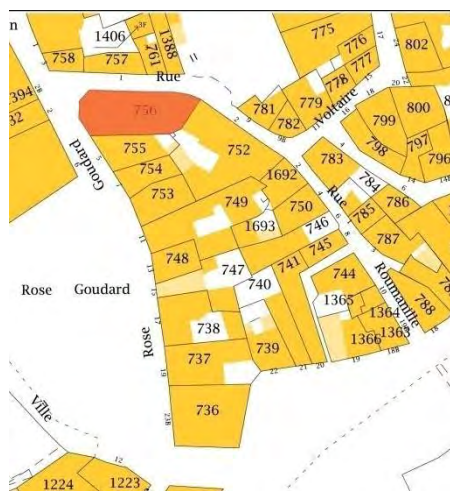
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°48 / Chapelle des pénitents bleus



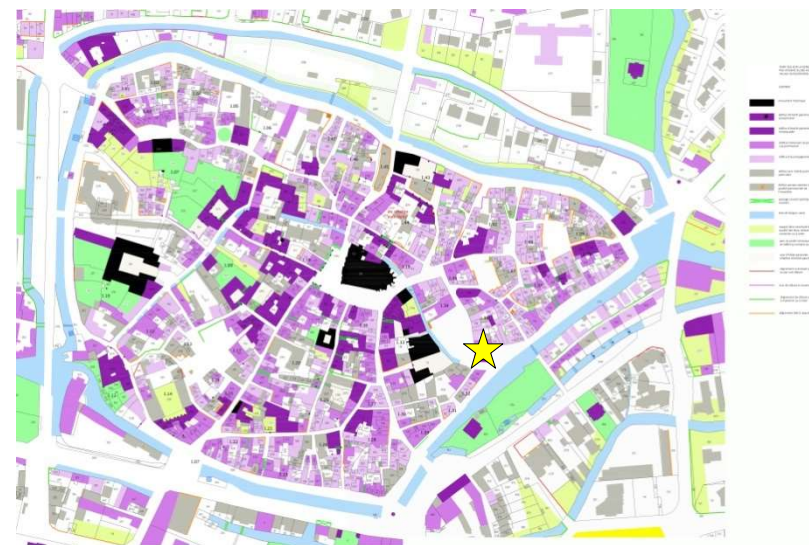
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

La chapelle des Pénitents Bleus est située dans le cœur du centre-ville, au sud de l'ancien quartier de Villeneuve, à la pointe d'un îlot limité par la rue Rose Goudard et la rue Voltaire. Elle est érigée de 1766 à 1769 d'après les plans de l'architecte l'islois Jean-Ange Brun. Les Pénitents Bleus occupent la chapelle jusqu'à la suppression des confréries en 1792, elle aurait ensuite été vendue à la congrégation des hommes.

Dans les années 1970 la chapelle est désacralisée puis acquise par des particuliers, ce qui donne lieu à d'importants travaux d'aménagement dans les années 1980. Elle devient alors temporairement un centre de kinésithérapie sur trois niveaux. La commune de L'Isle-sur-la-Sorgue fait l'acquisition de l'ancienne chapelle en 2005. Elle est actuellement en attente de réhabilitation.

source : Diagnostic archéologique, Chapelle des Pénitents Bleus, DPI

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale, à pans coupés, donne à l'ouest sur la rue Rose Goudard. Elle est de style classique, à deux niveaux séparés par un bandeau. On remarque l'utilisation de plusieurs variétés de pierre de parement (des Taillades, d'Oppède et du Mas de Carles). Devant la travée centrale, légèrement en avant-corps, cinq marches conduisent à la porte, XIX^e-XX^e siècle, dont le tympan de menuiserie, plus ancien, est finement ouvragé. Cette ouverture est encadrée de pilastres ioniques, supportant un entablement à corniche se raccordant au bandeau. Au deuxième niveau la baie centrale est traitée en niche voûtée en coquille et accueille une statue de l'Immaculée Conception qui date du XIX^e siècle. Un fronton triangulaire couronne la travée centrale.

- La façade latérale donne au nord sur la rue Voltaire. Elle est divisée en deux niveaux séparés par un bandeau. L'intégralité des enduits ayant disparue, la maçonnerie de moellons est aujourd'hui directement visible. Les encadrements de baies et le bandeau sont en pierre de taille. Le premier niveau est percé d'une grande porte, à ébrasement et voussures concaves, surmontée d'un entablement se raccordant au bandeau. Trois fenêtres d'origine sont visibles au second niveau, la quatrième a probablement été percée au XIX^e siècle. Plusieurs fenêtres sur cette façade datent des années 80.

- Dans le prolongement de la façade latérale une courte façade présente une porte obturée qui pourrait être l'accès d'origine à une sacristie.

- La chapelle est couverte d'un toit en bâtière doté d'une génoise à quatre rangs.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°48 / Chapelle des pénitents bleus



IMMEUBLE À ENCORBELLEMENT

Fonction : Habitation

Datation : XVI^e s.

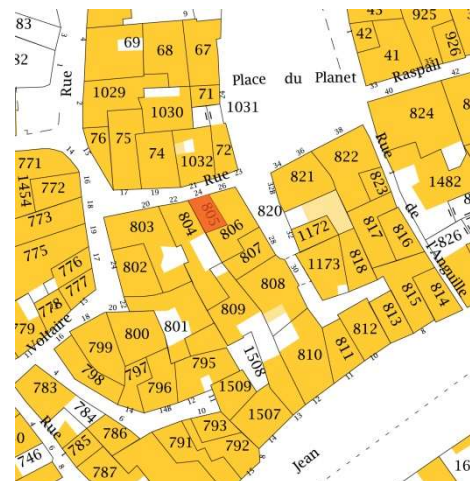
Section et parcelle : CP805 (îlot 37)

Adresse : 24 rue Raspail

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

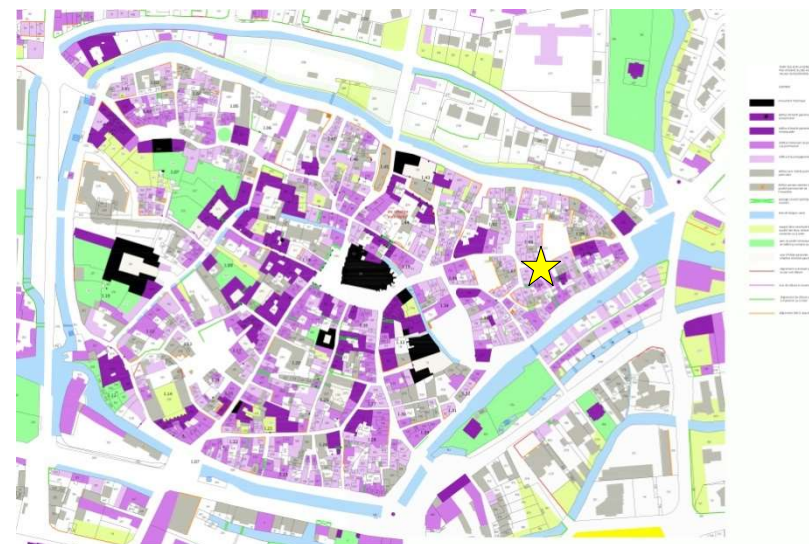


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°49



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cette maison à encorbellement est située dans la partie est du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. Elle est située entre deux autres maisons à encorbellement, notamment l'une des rares maisons à pan de bois du XV^e siècle conservée à l'Isle. L'interdiction de construire en avancement ayant été prononcée en 1570, on se trouve devant une maison dont l'origine se trouve au minimum au XVI^e siècle.

Cette maison remaniée et à la façade très dégradée est actuellement une habitation.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade sur rue, étroite, présente un dernier étage de faible hauteur, en encorbellement. L'encorbellement est ici plus léger que sur la maison voisine. L'avant-toit est en plâtre, droit, il est possible qu'il cache des chevrons. Le rez-de-chaussée a été entièrement remanié, il ne présente plus d'éléments d'origine ni d'unité. Au-dessus de la porte, moderne, on trouve une traverse en bois surmontée par un bandeau de façade bûché. Au premier étage se trouve une fenêtre rectangulaire, à encadrement en méplat et surmontée d'une corniche moulurée en plâtre qui touche l'encorbellement du niveau supérieur. Sous l'encadrement on peut voir un appui mouluré. Il s'agit des vestiges d'une fenêtre à croisée Renaissance. L'ensemble est abîmé, il laisse voir la traverse en bois de la fenêtre, et très remanié, on peut notamment voir un appui en béton saillant surmontant l'appui d'origine.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°49



MAISON EN PAN DE BOIS

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XV^e-XVI^e s.

Section et parcelle : CP 806 (îlot 37)

Adresse : 26 rue Raspail (à l'angle avec l'impasse)

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics

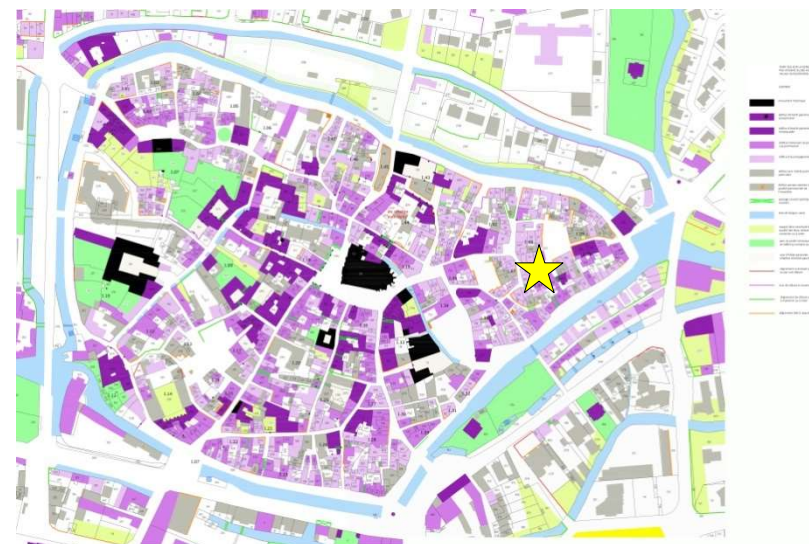


Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°50



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cette ancienne maison, XV^e – XVI^e siècle, est située à l'est du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. C'est l'une des rares maisons à pan de bois qui subsistent à l'Isle. Elle est accolée à deux autres maisons à encorbellement sur la rue Raspail. La construction d'édifices où existeraient des avancements a été interdite en 1570.* C'est aujourd'hui un immeuble d'habitation privé.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

-Toiture en tuiles avec avant-toit en planches de bois qui recouvre probablement des chevrons.

- La façade principale présente un encorbellement prononcé. On trouve au rez-de-chaussée une porte dans un renforcement avec arc surbaissé en pierre pour l'ouverture, une large fenêtre à grille droite et une porte de garage. Au premier étage s'ouvrent deux fenêtres rectangulaires et une carrée, format repris pour les trois fenêtres du dernier étage. La façade a été très remaniée. Les abouts de solive sont cachés mais on peut apercevoir les solives sous l'encorbellement du premier étage. À l'extrémité de la façade côté impasse une jambe de force a été installée sous l'encorbellement.

- Rue Raspail la façade pignon compte deux petites fenêtres rectangulaires. On peut y voir trois corbeaux en bois sculptés, dont deux renforcés par des jambes de force qui supportent. Un bras de lumière est posé sur la façade au premier étage.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°50



IMMEUBLE XV^e-XVI^e s.

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : Moyen-Âge – XVIII^e s.

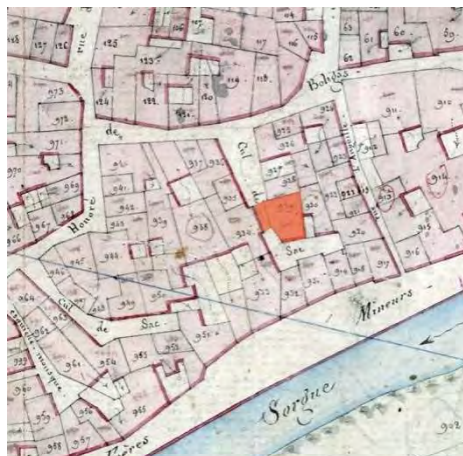
Section et parcelle : CP 1173 (îlot 37)

Adresse : Impasse de la rue Raspail, n°32

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°51



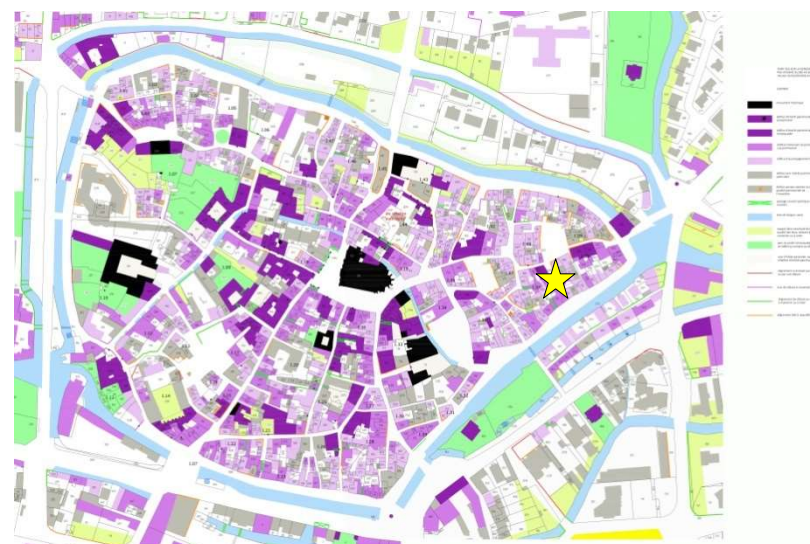
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vauchuse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble médiéval remanié, se trouve dans la partie est du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. Il se trouve dans le même îlot que plusieurs maisons datables de la même époque et notamment une maison à pan de bois. Ce bâtiment se développe en partie sur un soustet. On remarque que l'immeuble a été amputé de son coin sud-est, avec la création d'une terrasse et d'une cour, par rapport à la parcelle visible sur le cadastre napoléonien de 1828. Par ailleurs son alignement se retrouve dans les parcelles 818 et 816, il s'agit donc peut-être d'un ancien logis médiéval divisé à l'époque moderne. Aujourd'hui l'immeuble sert d'habitation collective.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade nord, tournée vers la rue Raspail comprend la partie sur soustet et une partie partiellement bouchée par les maisons mitoyennes. Au rez-de-chaussée le passage s'ouvre par un arc en plein cintre en pierre de taille. Sur la gauche se trouve une petite fenêtre chanfreinée à linteau droit, du XV^e-XVI^e siècle, il s'agit d'une fenêtre dite bâtarde qui servait principalement à l'éclairage du rez-de-chaussée et non à la vision. Le reste de la façade présente peu d'ouvertures, une fenêtre cintrée au-dessus du soustet, une petite ouverture, et deux fenêtres rectangles sous le toit. L'avant-toit est à chevrons débordants, banalisé par une gouttière pendante en PVC, la toiture est en tuiles. On peut voir qu'une partie de la façade, au-dessus des bâtiments adossés dans le coin nord-est de la parcelle, est dénuée d'enduit et laisse apparaître les moellons de maçonnerie d'époque médiévale.

- Sous le soustet on peut voir les solives du plancher en bois supportées par des poutres disposées en diagonales et équipées de renforts métalliques. La présence d'un massif maçonné en bois et plâtre avec profil en cavet nous indique qu'une cheminée se trouvait à l'étage. La façade sud au-dessus du soustet comporte une fenêtre rectangle et une petite fenêtre sous toit non centrées. Une génoise à trois rangs souligne le toit. L'arc qui ouvre le passage de ce côté est plus large, on remarque l'utilisation de la pierre verte locale pour sa construction.

- La façade ouest est un mur pignon presque aveugle, elle ne compte que trois petites fenêtres. Au rez-de-chaussée, adossée à l'arc du soustet, se trouve la porte d'entrée qui dessert l'escalier en vis. Elle s'inscrit dans un arc en anse de panier en pierre de taille, chanfreiné et avec clef légèrement saillante.

- La façade sud a été en partie remaniée, ce qui a permis la création d'une cour et d'une terrasse au deuxième étage. Sur la façade est presque aveugle, elle ne comporte qu'une fenêtre sous toit, elle se prolonge par un mur haut qui empêche toute vue directe sur la cour.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°51



ANCIEN HÔTEL PARTICULIER

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XVIII^e s.

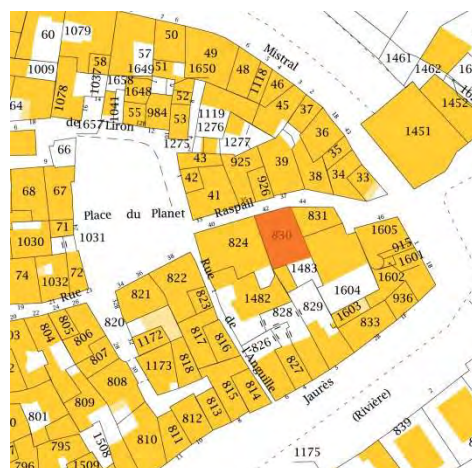
Section et parcelle : CP 830 (îlot 38)

Adresse : 42 rue Raspail

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

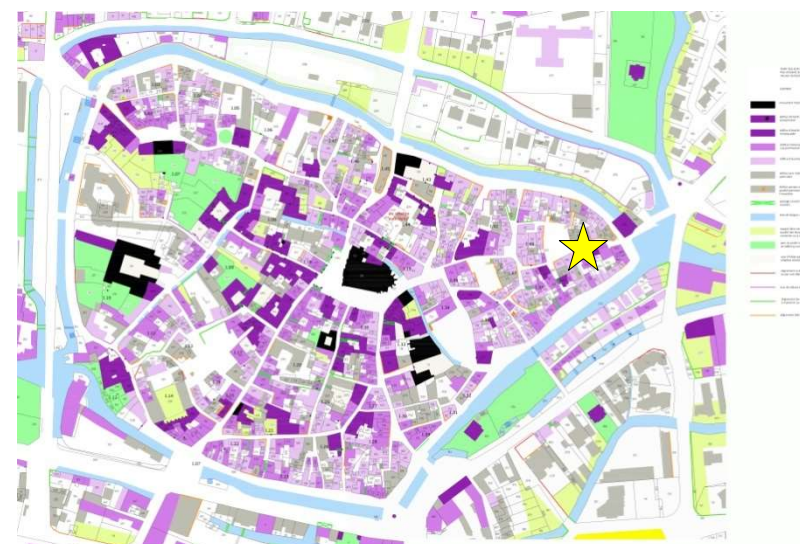


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°52



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle est situé à l'est du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve, proche de la porte de Bouigas. Il formait auparavant une seule parcelle avec la maison voisine, parcelle CP831 (voir cadastre napoléonien 1828). C'est aujourd'hui une habitation privée.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale est légèrement bombée. Elle possède un avant-toit de bois à chevrons débordants chantournés et planches jointives apparentes. Les fenêtres sont en arcs surbaissés avec encadrements en méplats et appuis de fenêtre en béton saillants. Au dernier étage on remarque que l'embrasure est chanfreinée. Au rez-de-chaussée une porte XVIII^e est insérée dans un percement récent ou récemment remanié. Elle est imposante, à deux battants avec imposte vitrée. La traverse d'imposte est moulurée et l'on aperçoit une grille de ferronnerie (composée de deux X et d'un H) derrière la vitre de l'imposte. Le montant central de la porte est un pilastre cannelé. L'entrée de serrure et le loquet à poucier au motif en « tête de coq » ont des décors pris dans la masse, ce qui était coûteux et nécessitait un certain savoir-faire. On trouve ensuite une petite fenêtre carrée avec encadrement en pierre en partie haute et basse. Puis une fenêtre et une porte sont regroupées entre des piédroits de pierre qui soutiennent un linteau en bois. La porte, qui se trouve en retrait, possède un abattant dans sa moitié supérieure, ce système est également utilisé pour la fermeture de la fenêtre.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°52



HÔTEL DE RICCI

Fonction : Immeuble d'habitation et commerces, atelier

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CP 1390, 962 (îlot 42)

Adresse : À l'angle des rues Raspail et Lamartine

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°53 / Hôtel de Ricci



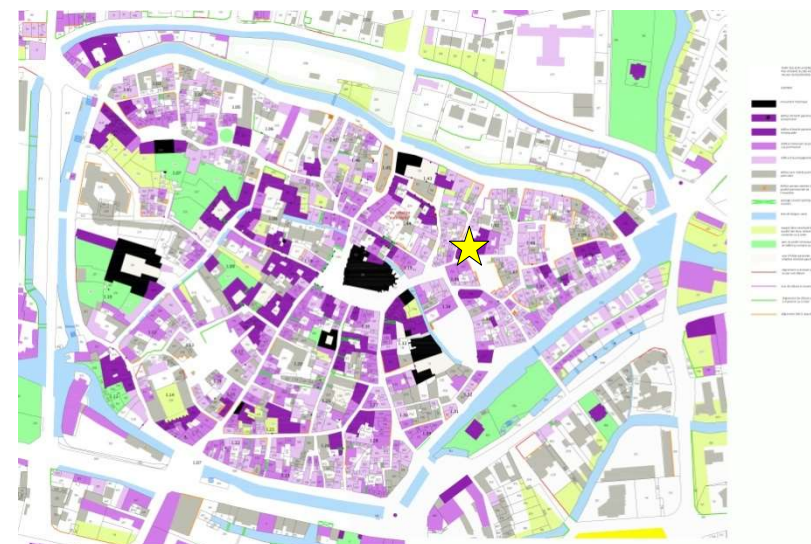
Cadastré napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancien hôtel de Ricci se trouve dans le nord-est du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. La famille de Ricci est issue de la noblesse de robe. Les fondations de cet immeuble dateraient de 1650.* La façade principale donne sur la rue Raspail, rue Lamartine on peut voir un retour de façade puis une cour arrière qui résulte de démolitions.

Aujourd'hui on retrouve plusieurs commerces et un atelier d'artiste au rez-de-chaussée et des habitations dans les étages.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- L'angle sud-ouest, d'expression baroque, est cassé, arrondi et constitue une large travée traitée comme la façade principale. Il est encadré par des chaînes d'angle à imitation bossage avec tailloir saillant au niveau du bandeau d'appui de la façade principale. Au rez-de-chaussée se trouve une porte, aujourd'hui transformée en vitrine avec grille de protection. L'encadrement en arc surbaissé, avec clef saillante, est surmonté d'une corniche moulurée. Les encadrements de fenêtres sont en méplat. Au premier étage le linteau de la fenêtre présente l'empreinte en demi-rond du montant de la menuiserie de fenêtre de style fin XVIII^e début XVIII^e s. Au dernier étage la fenêtre possède un appui mouluré qui repose sur des consoles et son encadrement supérieur est compris dans un bandeau qui souligne la génoise à deux rangs.

- La façade rue Raspail est courbe et longue, elle comporte neuf travées sur trois niveaux, avec un soubassement légèrement saillant. Il s'agit d'une façade ordonnancée malgré les différentes devantures de commerces qui en perturbent la lecture. Au rez-de-chaussée on retrouve donc plusieurs portes et vitrines ainsi qu'un portail monumental. L'encadrement en pierre de taille est mouluré, les piédroits présentent un bossage et supportent un entablement à frise nue. La porte XIX^e s. est un modèle récurrent à l'Isle, à trois panneaux séparés par des pilastres. Ici, ils sont à chapiteaux doriques et fûts cannelés. La porte possède une imposte vitrée avec une grille en ferronnerie qui laisse entrevoir un châssis rapporté derrière. La corniche du portail se prolonge de part et d'autre en bandeau d'appui. Les fenêtres droites ont des encadrements en méplat. Sur le bandeau d'appui les systèmes d'attache des contrevents sont restés en place. Un cadran solaire est peint au dernier étage entre les deux dernières travées. On retrouve ici les chaînes d'angle et la génoise à deux rangs avec gouttière pendante.

- La façade en retour sur la rue Lamartine est traitée de façon totalement différente. Elle ne comporte que peu d'ouvertures, une porte en rez-de-chaussée et de petites fenêtres dans les étages. Les avant-toits sont en bois à chevrons débordants. On remarque sur une partie du rez-de-chaussée l'apparition d'un appareil en pierre de taille et d'un soubassement, tandis que la façade présente un encorbellement maçonné à l'étage, ces signes indiquent qu'il pourrait s'agir d'une ancienne maison à pan de bois.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°53 / Hôtel de Ricci



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- Un portail en ferronnerie récent ouvre sur la cour arrière de l'hôtel qui résulte de démolitions. On observe au nord le mur aveugle de l'immeuble voisin avec un arc surbaissé en pierre en partie basse. Dans la cour on retrouve une imbrication de bâtiments de différentes hauteurs et formes. Les enduits diffèrent également, les ouvertures sont rectangulaires et le bâtiment le plus haut possède une génoise à deux rangs.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°53 / Hôtel de Ricci



IMMEUBLE

Fonction : Immeuble d'habitation, gîtes

Datation : XIX^e s.

Section et parcelle : CP 933 (Îlot 43)

Adresse : 22 rue Molière

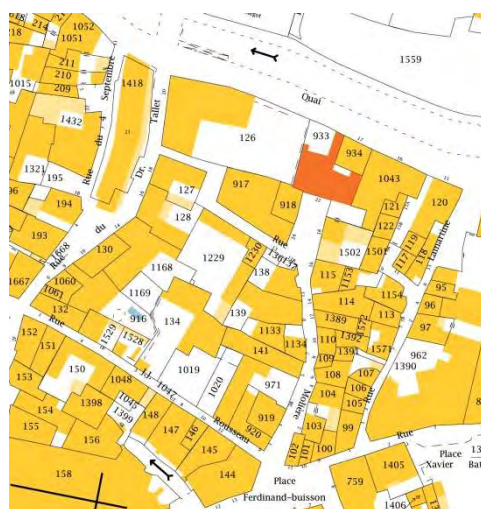
Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°54



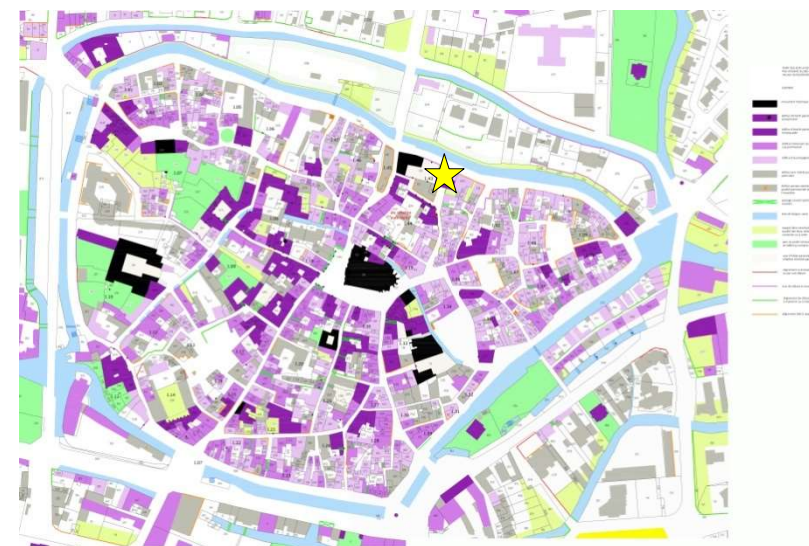
*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble est situé au nord du centre-ville dans l'ancien quartier de Villeneuve. Il est adossé au mur de clôture du jardin de l'hôtel Donadeï de Campredon, hôtel particulier de la fin XVIII^e siècle inscrit monument historique depuis 1979, aujourd'hui musée. Sa façade principale donne sur une placette rue Molière et la façade arrière sur cour donne quai Frédéric Mistral. Il est possible qu'il s'agisse d'une ancienne possession des chartreux de Bonpas (plan Laval).

Il s'agit aujourd'hui d'une habitation, en cours de réhabilitation pour y faire des gîtes.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale est en partie occultée par un bâtiment plus bas construit ultérieurement (voir cadastre napoléonien 1828).
- L'avant-toit est constitué d'une génoise à quatre rangs sur laquelle a été rapportée une gouttière pendante. Les fenêtres ne sont pas alignées. Au rez-de-chaussée on trouve une porte récente et trois fenêtres, quatre au premier étage et trois au dernier. Les fenêtres sont étroites et possèdent des encadrements en méplat. Les fenêtres du premier étage et une du dernier possèdent des garde-corps ouvragés en ferronnerie et des contrevents à jours persiennés.
- Dans le prolongement se trouve une façade pignon, plus haute, avec des ouvertures récentes. Une grille ouvrant sur un petit jardin est installée à la limite entre les deux parties. On peut voir sur le cadastre napoléonien que l'emplacement du jardin correspondait à une parcelle construite.
- La façade arrière du bâtiment donne sur une cour fermée par un mur de clôture maçonné et enduit, couvert de tuiles, positionné à l'alignement des façades sur rue. Le mur comporte une fenêtre bâtarde carrée chanfreinée obturée témoignant d'une implantation des XV^e ou XVI^e s. Un portail métallique permet l'accès aux voitures. La façade se termine par une corniche en plâtre à profil en cavet. Les encadrements de fenêtre sont en méplat.
- Un petit bâtiment a été ajouté à l'angle sud-ouest de la cour, contre le mur de clôture de l'hôtel Donadeï de Campredon.
- Entre l'immeuble et le bâtiment situé au nord-est de la parcelle se trouve une petite cour intérieure dans laquelle subsistent les vestiges d'une façade XV^e siècle avec les traces d'un escalier en vis.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°54



HÔTEL DONADEÏ DE CAMPREDON

Fonction : Centre d'art

Datation : XVIII^e s.

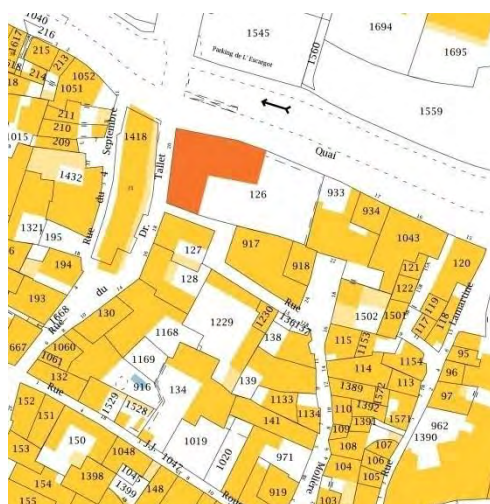
Section et parcelle : CP 126 (Îlot 43)

Adresse : 20 rue du Docteur Tallet

Protection : Inscrit au titre des monuments historiques (façades et toitures, vestibule, escalier, cage et rampe en fer forgé, trois niches dont une fontaine)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

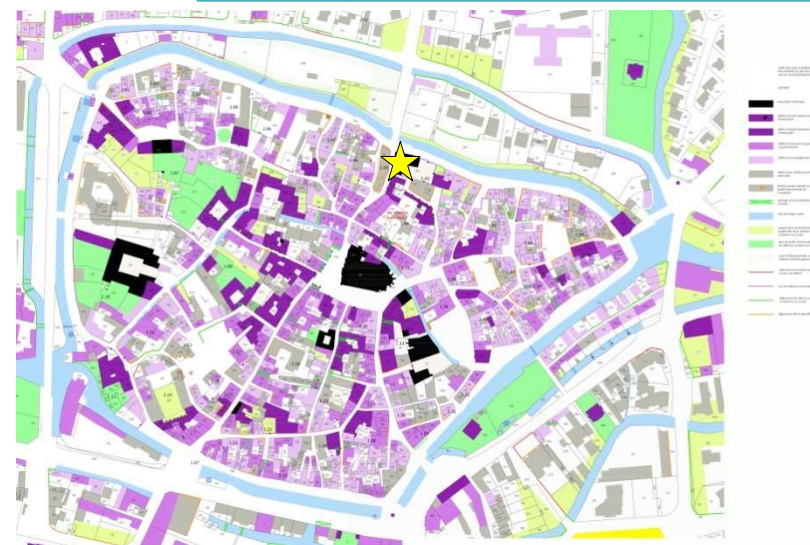


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°55 / Hôtel Donadeï de Campredon



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel de Campredon est situé dans le nord du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve, au niveau d'une porte d'accès de la ville nommée Portalet. Le bâtiment est situé en bout d'îlot, il donne à la fois sur la rue Molière, la rue du Docteur Tallet et le quai Frédéric Mistral le long de la Sorgue. L'hôtel a été construit par Charles Joseph de Campredon (nommé marquis en 1752) sur les plans d'Esprit Joseph Brun. Il est vendu en 1865 aux religieuses de Saint-Charles qui quittent la Charité et y installent une école de jeunes filles. La municipalité en fait l'acquisition en 1978, le restaure et y installe un centre d'art.*

*source : patrimoine.islesurlasorgue.fr ; www.campredoncentredart.com ; A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, De 1274 à 1791, Le temps des papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Le bâtiment est formé de deux corps de bâtiments en L donnant sur une grande cour en deux parties.

- La façade principale (façade ouest) est en pierre de taille, ordonnancée à trois niveaux et six travées. La première travée est légèrement en retrait par rapport au reste de la façade. Le soubassement est légèrement saillant et le type de pierre utilisé n'est pas le même que pour le reste de l'élévation. Le bandeau de séparation sur lequel reposent les fenêtres du premier étage est à profil en méplat, filet, quart-de-rond et filet. L'avant-toit est constitué d'une corniche moulurée en pierre de taille, avec denticules (excepté pour la première travée). Au rez-de-chaussée le parement est à bossages continus en table (sauf pour la première travée), les fenêtres sont équipées de grilles dites à tombeau. Le portail prend place sur un léger avant-corps qui se prolonge au premier étage, deux larges pilastres à panneaux supportent une corniche moulurée. La porte en bois à deux battants possède une traverse d'imposte à motifs de grecques. Au premier étage les fenêtres sont à chambranles moulurés et surmontées de corniches également moulurées, elles sont équipées de garde-corps en ferronnerie XVIII^e siècle à motifs de grecques. La fenêtre qui surplombe le portail est surmontée d'une corniche qui repose sur des supports décoratifs à volutes et motifs floraux. Au-dessus se trouve un relief bûché qui empiète sur l'appui de la fenêtre de l'étage supérieur. Au deuxième étage les fenêtres, de plus faible hauteur, possèdent également des chambranles moulurés et des appuis saillants en pierre de taille moulurés. Sur la première travée on retrouve les corniches et appuis mais ils ne sont pas moulurés. L'angle de la façade avec la rue Molière est traité en arrondi.

- La façade nord, côté Sorgue, est en maçonnerie de moellons apparents. Le retour de la façade ouest en pierre de taille forme une chaîne d'angle à pierre décalées. On remarque un avant-toit de bois à chevrons débordants. Les fenêtres rectangulaires de formats différents possèdent des encadrements en méplat. Au rez-de-chaussée on observe trois fenêtres en arcs surbaissés en pierre taille dans un mur en pierre de taille, il peut s'agir d'un vestige d'une construction antérieure. En partie haute une avancée en béton se distingue du reste de la façade. Dans le prolongement se trouve le mur de clôture du jardin qui reprend le même parement, on remarque la présence d'un linteau en bois et d'un autre en pierre inclus dans la maçonnerie.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°55 / Hôtel Donadeï de Campredon



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- La façade sud est un mur pignon en maçonnerie de moellons devenus apparents. On y retrouve le prolongement du bandeau de séparation des niveaux de la façade principale. Les chaînes d'angles sont formées par le retour de la façade ouest en pierre de taille et de la chaîne d'angle de la façade est. Dans les étages il y a quatre fenêtres à encadrements en pierre de taille dont une est obturée. La façade se poursuit par un mur de clôture à hauteur légèrement supérieure au premier niveau. Il se termine par un portail en ferronnerie avec imposte à motifs fleuris donnant accès au jardin, ce dernier est encadré de deux pilastres en pierre de taille à bossages.

- La cour (ou jardin) se divise en deux parties, une première sur laquelle donnent les bâtiments et une seconde légèrement rehaussée (on y accède par trois marches).

- Les façades sud et est sur cour sont ordonnancées à trois niveaux. Le soubassement est en pierre de taille. Les bandeaux de séparation des niveaux (et d'appui pour le second) sont en pierre, on remarque le prolongement de celui situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage sur le mur de clôture de la cour. Dans les étages les fenêtres sont en arcs surbaissés avec encadrements en méplat de pierre. Au rez-de-chaussée on retrouve des portes également en arcs surbaissés et encadrements en méplat de pierre, ainsi qu'une large porte en anse de panier. Au dernier étage les fenêtres possèdent des garde-corps en ferronnerie alternant les montants droits et ondulés, de style fin XVIII^e siècle. Les chaînes d'angles sont en pierre de taille à bossages. Le retour de la façade sud sur jardin présente un ordonnancement semblable, excepté l'absence de bandeaux de séparation, les fenêtres du premier étage entièrement obturées et le remplacement des portes du rez-de-chaussée par des fenêtres.

- Dans la seconde partie de la cour se trouvent trois niches au sol concaves, de grande hauteur. Les deux niches latérales ont des encadrements à bossages continus. Elles sont surmontées d'une corniche moulurée supportée par des consoles à volutes ornées de motifs végétaux. Les clefs d'arcs sont décorées d'un mascarón. La niche centrale, sur le mur est, abrite une fontaine. Le fond et la voûte en cul-de-four sont décorés de motifs de feuillages et d'écailles. La gargouille, un dauphin dont il manque aujourd'hui une partie, fait retomber l'eau dans une double vasque inscrite dans un bassin. La clef d'arc est ornée d'un mascarón dans une coquille. Au-dessus se développe une corniche moulurée en plein cintre dont les extrémités reposent sur des consoles à volutes et motifs de feuillage. L'ensemble est couronné de deux vases fleuris et d'un vase d'amortissement. On remarque sur le mur est (qui clôture la parcelle) deux portes obturées en arcs surbaissés à encadrements en pierre de taille.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°55 / Hôtel Donadeï de Campredon



ANCIEN CORPS DE BÂTIMENT DU COUVENT DES CORDELIERS

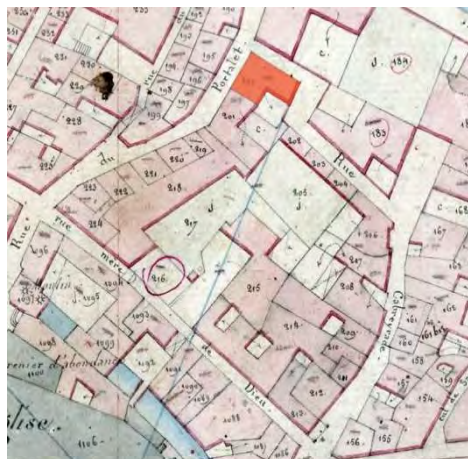
Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XVIII^e-XIX^e s.

Section et parcelle : CP 127 (îlot 44)

Adresse : 18 rue du Dr Tallet (à l'angle avec la rue Molière)

Protection : Édifice intéressant du point de vue patrimonial (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

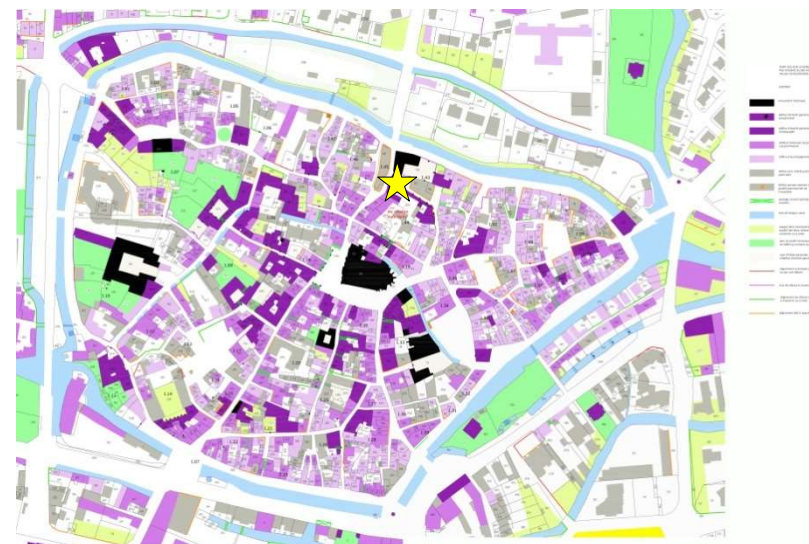


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°56



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble est situé au nord du centre-ville, dans le quartier historique de Villeneuve. Cette parcelle fait partie de l'ancien couvent des Cordeliers, elle correspond à l'emprise d'un bâtiment qui donnait sur une cour ouverte devant l'église, où se trouvait également un petit cimetière. Les Cordeliers se sont établis à l'Isle au XIII^e siècle, mais ne se sont installés à l'intérieur des remparts que dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Comme les autres institutions religieuses ils sont chassés à la Révolution puis le couvent est vendu en 1796.*
Aujourd'hui il s'agit d'un immeuble d'habitation.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988 ; BSR Diagnostic archéologique

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade principale donne rue du Dr Tallet, elle est ordonnancée et compte trois travées sur quatre niveaux. Il n'y a pas de bandeaux de séparation des niveaux. On remarque un avant-toit de bois à chevrons débordants chantournés, on peut imaginer que la charpente d'origine a été conservée. Les baies sont rectangulaires et les encadrements sont en méplat, au rez-de-chaussée elles comportent des grilles dites à tombeau. La porte en pierre de taille n'est pas centrée, on y accède par une marche débordant légèrement sur la rue. Il s'agit d'une porte classique avec moulures et corniche saillante. La porte, style début XIX^e siècle, est à imposte vitrée avec petits bois verticaux et traverse d'imposte moulurée. Elle comporte trois panneaux séparés par des pilastres cannelés avec décor de losange sous les chapiteaux, l'un des pilastres a été découpé pour l'installation de serrures modernes. Ce type de porte est un modèle récurrent à l'Isle.

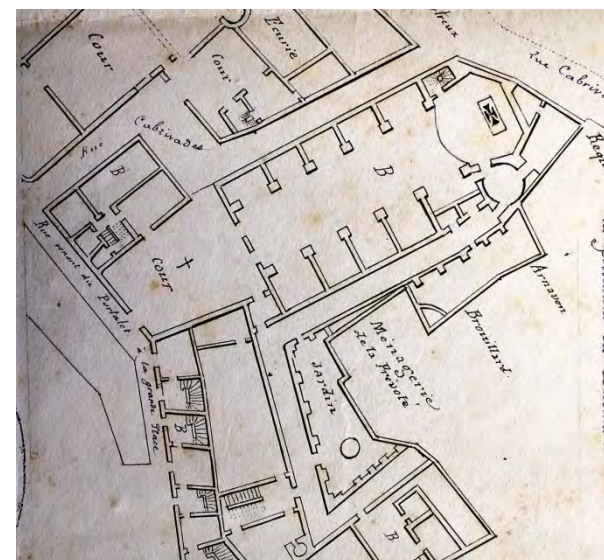
- Sur la façade en retour rue Molière, on perçoit deux niveaux de toiture, le retour de la façade principale et un décroché plus haut avec un type de chevrons de bois différent. Cette façade ne comporte que quatre petites fenêtres, en revanche on peut y voir deux bandeaux en méplat.

- À l'arrière du bâtiment on retrouve un pignon aveugle puis un mur de clôture avec une porte de garage qui permet d'accéder à une cour intérieure. La façade est, sur cour, a été remaniée, on y trouve un conduit de cheminée rapporté et des fenêtres de diverses dimensions. La façade sud sur cour présente un avant-toit de bois à chevrons débordants, et des fenêtres rectangles (deux au premier étage et trois pour chacun de deux étages supérieurs).



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°56



Extrait du plan restitué du couvent des Cordeliers réalisé par V. Laval au début du XX^e s.

IMMEUBLE

Fonction : Immeuble d'habitation

Datation : XIX^e s.

Section et parcelle : CP 128 (Îlot 44)

Adresse : Rue du Dr Tallet

Protection : Édifice intéressant du point de vue patrimonial (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

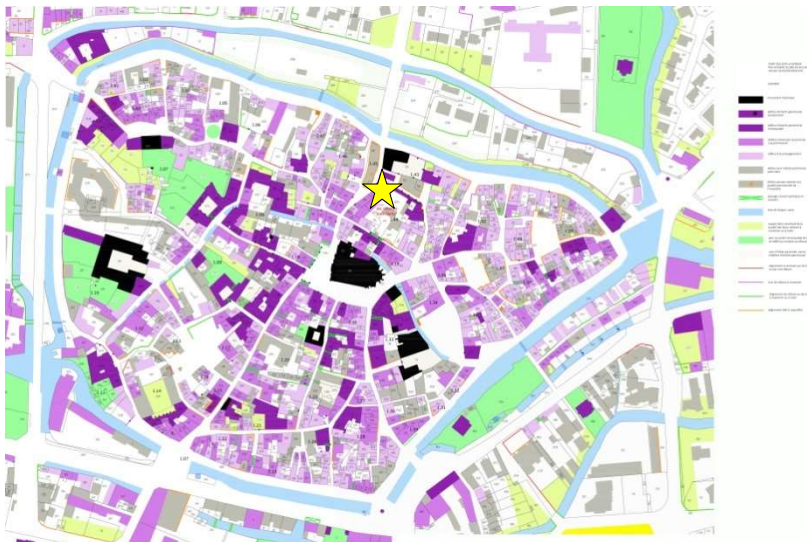


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°57



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet immeuble de style XVIII^e siècle est situé au nord du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. Cette parcelle faisait partie du couvent des Cordeliers, on y trouvait un petit cimetière ainsi qu'une cour formant parvis de l'église. Les Cordeliers se sont établis à l'Isle au XIII^e siècle, mais ne se sont installés à l'intérieur des remparts que dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Comme les autres institutions religieuses ils sont chassés à la Révolution puis le couvent est vendu en 1796.* Aujourd'hui il s'agit d'un immeuble d'habitation.

*Sources : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988
BSR Diagnostic archéologique, 2018, DPI

ÉGLISE DU COUVENT DES CORDELIERS

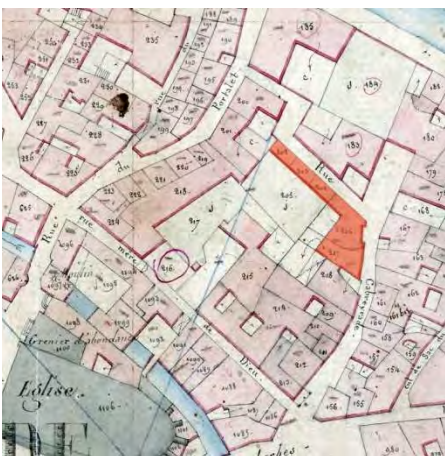
Fonction : caves, logements

Datation : deuxième moitié XVI^e s.

Section et parcelle : CP1229, 1230, 136, 137, 138, 139 (îlot 44)

Adresse : rue Molière (du n°9 au portail face à Campredon)

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



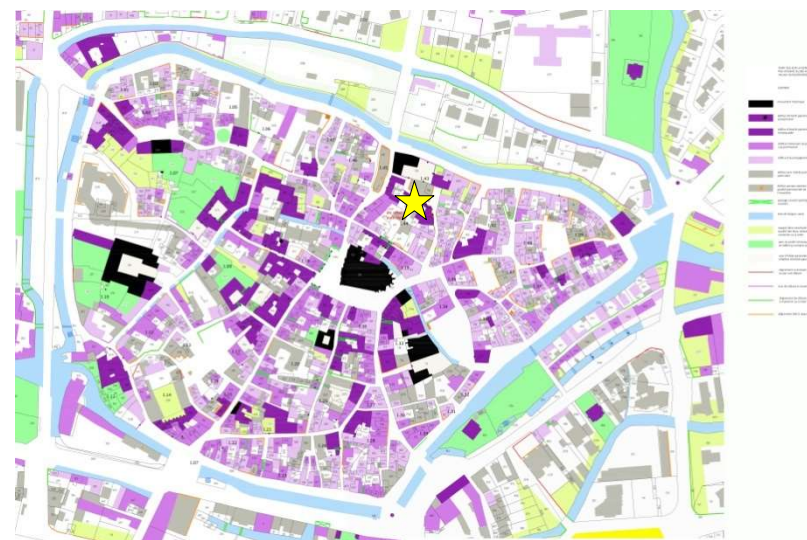
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°58 / Église du couvent des Cordeliers



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'ancienne église du couvent des Cordeliers se trouve au nord du centre-ville, dans l'ancien quartier de Villeneuve. Son emprise correspond aujourd'hui à plusieurs parcelles le long de la rue Molière. Les Cordeliers se sont établis à l'Isle au XIII^e siècle, mais ne se sont installés à l'intérieur des remparts que dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Le couvent est reconstruit à partir de 1564 à l'emplacement partiel d'une demeure médiévale. Comme les autres institutions religieuses ils sont chassés à la Révolution puis le couvent est vendu en 1796.* Des vestiges des chapelles latérales nord et du chevet ont été conservés. Un diagnostic archéologique a été réalisé en 2017 sur la cinquième chapelle, ainsi qu'un repérage des vestiges sur les parcelles accessibles. Aujourd'hui il s'agit de parcelles privées, d'habitations.

*Source : A. CECCARELLI, *L'Histoire de L'Isle sur la Sorgue, de 1274 à 1791, Le Temps des Papes*, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1988
BSR Diagnostic archéologique

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La façade nord se divise aujourd'hui en plusieurs parties à partir du portail qui permet d'accéder à la parcelle 1229. La première correspond aux trois chapelles ouest et a été recouverte d'un enduit épais banalisant. Elle a été remaniée plusieurs fois, deux portes et une porte de garage y ont été ouvertes puis rebouchées. Une fenêtre est également obturée en partie supérieure. Une fenêtre haute, qui correspond à la deuxième chapelle est partiellement obturée mais on peut voir en partie haute l'encadrement cintré en pierre de taille, à large chanfrein. L'enduit est par endroit endommagé et laisse voir en partie basse un appareil en pierre de taille médiéval, réutilisé dans la construction moderne.

- Une seconde partie correspond à la quatrième chapelle, elle n'est pas enduite et plusieurs ouvertures ont été rebouchées. On peut voir ici aussi une fenêtre haute, la partie basse a été obturée mais l'encadrement est conservé ainsi que la partie haute chanfreinée. On remarque la réutilisation en partie basse de l'appareil en pierre de taille médiéval puis la maçonnerie en moellons pour le reste du mur.

- La troisième partie correspond à la cinquième chapelle. En partie basse on retrouve l'appareil en pierre de taille médiéval, une fenêtre ainsi que l'encadrement d'une porte médiévale plein cintre. Cette porte obturée a fait l'objet d'une réouverture de plus petite dimension. On peut voir ensuite l'utilisation de moellons puis le dernier étage, en retrait, suite d'un rehaussement, réalisé avec un autre appareil de moellons. En partie centrale se trouvent les vestiges de la fenêtre haute XVI^es., remaniée au XIX^es. avec un percement de plus petite dimension.

- La dernière partie du mur nord laisse apparaître la même superposition d'appareils. Une porte étroite, surmontée dans les étages de petites fenêtres, pourrait indiquer la présence d'une cage d'escalier, par ailleurs représentée sur le plan de Laval.

- La façade est correspond au chevet de l'église. Une construction récente prend place en retrait entre deux pans de murs composés d'un appareil en pierre de taille en partie basse et de moellons en partie supérieure. La façade se poursuit ensuite par un mur en moellons à l'alignement de la rue avec une partie basse puis une partie rehaussée où l'on remarque au-dessus d'une porte de garage un encadrement de fenêtre remaniée.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°58 / Église du couvent des Cordeliers



LES IMMEUBLES REMARQUABLES
 Fiche n°58 / Église du couvent des Cordeliers



Extrait du plan restitué du couvent des Cordeliers réalisé par V. Laval au début du XX^e s.

CHÂTEAU REBOUL

Fonction : Habitation

Datation : fin XIX^e s.

Section et parcelle : CO 168

Adresse : Avenue Fabre de Sérignan

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

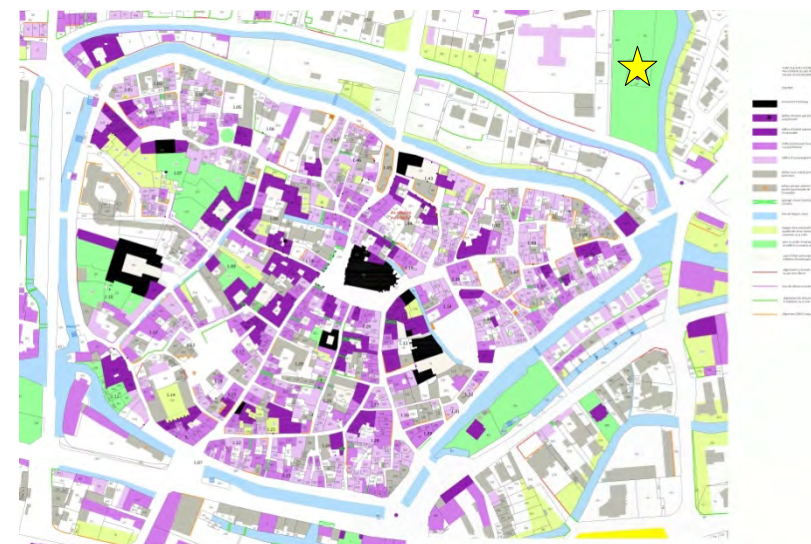


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°59 / Château Reboul



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Le château Reboul est situé à l'extérieur du centre-ville, au nord. Il a été construit au cœur d'un vaste parc arboré bordé par la Sorgue. C'est Joseph Fourmon qui aurait acheté des terrains en 1871 et 1879 avant d'y faire construire une villa. Suite à son décès l'ensemble est vendu aux enchères en 1905. Madame Anezin l'aurait acquise en 1930 avant de la vendre en 1933 à Léon Reboul. Ce dernier deviendra maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et se distinguera lors de l'épisode des otages fusillés par les allemands en 1944.* Fin XIX^e-début XX^e siècles plusieurs « châteaux » de même style sont construits à l'Isle par des industriels et grands propriétaires. Le domaine est désormais appelé « Les Peupliers » et sert toujours d'habitation.

*source : A. CECCARELLI, L'histoire de L'Isle-sur-la-Sorgue, de 1800 à 1900 : le renouveau, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1991

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

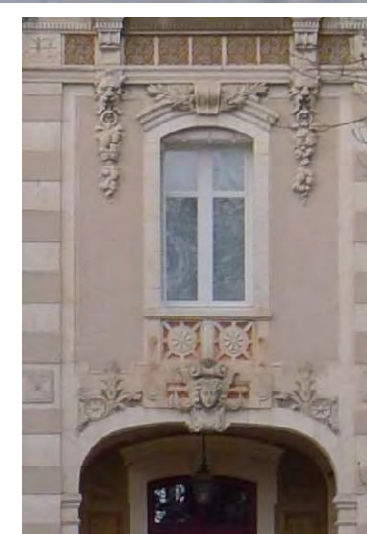
- Sur la rue le parc est clos par un mur bahut surmonté d'une grille. Dans l'axe de la composition l'accès se fait par une porte piétonne et un portail en ferronnerie. Le portail est compris entre deux piliers de section carrée en pierre avec soubassement en pierre d'une teinte plus jaune, chapiteaux avec têtes de lion en métal et denticules, et au sommet vases d'amortissement. Un portillon piéton latéral s'insère dans la clôture.

- La façade principale, visible dans l'axe du portail, est ordonnancée à deux niveaux et cinq travées. Le rez-de-chaussée est surélevé, il repose sur un soubassement avec chaînes d'angles et encadrements en pierre de taille et remplissage en moellons. Les montants de fenêtres sont ornés de pilastres. Un escalier situé au niveau de la deuxième travée, à une volée courbe, permet l'accès au rez-de-chaussée. La façade est rythmée par un avant-corps central formant une tour avec porche dans l'œuvre au rez-de-chaussée. Une terrasse rectangulaire avec balustrade s'étend sur la partie est de la façade et se poursuit en demi-cercle devant le porche. Les modénatures sont en pierre. Au rez-de-chaussée les portes-fenêtres sont à encadrements en méplat à crossettes et clefs saillantes, celle de la première travée est pourvue d'une balustrade. À l'étage, les encadrements sont en méplat comme le bandeau de séparation des niveaux. Les chaînes d'angles bicolores sont répétées pour séparer les travées. Au sommet de la façade, on observe un bandeau mouluré surmonté d'une frise en carreaux de céramique émaillée et d'une génoise à deux rangs. Sur la tour au rez-de-chaussée le porche est ouvert par un arc en anse de panier reposant sur des pilastres, avec clef décorée et débordante avec mascarons encadrés de décors végétaux sur l'extrados de l'arc. La porte d'entrée située au fond du porche est à encadrement en méplat à crossettes avec clef saillante et surmonté d'une corniche moulurée. Au premier, la fenêtre en arc surbaissé est à encadrement en méplat surmonté d'une corniche moulurée avec agrafe et feuillages, appui mouluré et allège en pierre avec décors. On retrouve la frise visible sur les travées latérales, ici surmontée d'une corniche moulurée soulignée de denticules. Enfin, on observe un étage supplémentaire, plus étroit, avec une fenêtre à encadrement mouluré surmonté d'une petite frise en céramique émaillée et encadrée d'ailerons avec vases d'amortissement. Sous la fenêtre des décors sculptés se développent de chaque côté avec têtes de lion et grappes de fruits descendant au niveau de la fenêtre du premier étage. La toiture est en tuiles mécaniques, avec épis de faîtage en terre cuite et cheminées en pierre et terre cuite.

- La façade arrière possède également un avant-corps central et est pourvue d'une terrasse sur toute sa largeur avec partie centrale en demi-cercle.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°59 / Château Reboul



VILLA GEOFFROY

Fonction : Lieu d'exposition

Datation : fin XIX^e s.

Section et parcelle : CP 1080

Adresse : 7 Avenue des Quatre Otages

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics

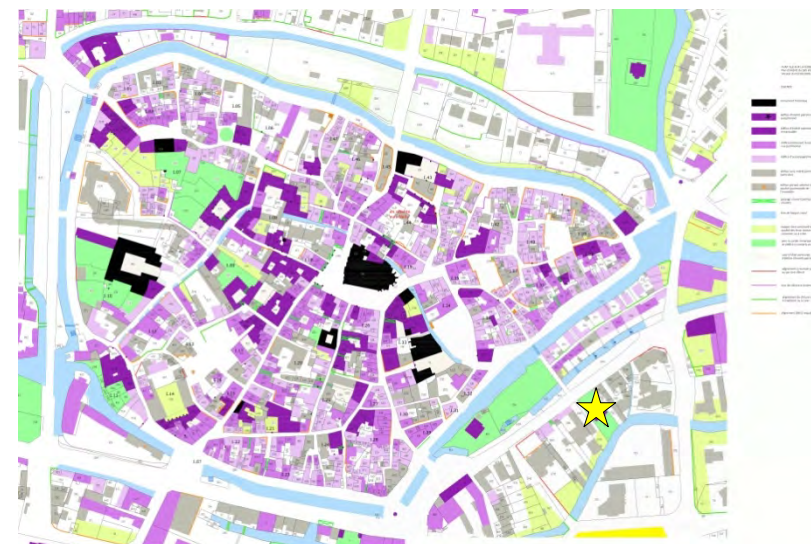


Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°60 / Villa Geoffroy



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cette villa est située à l'extérieur du centre-ville, au sud-est, à l'arrière son jardin est bordé par un bras de Sorgue. Léon et Eugène Geoffroy, propriétaires de caves de vin Geoffroy situés en face sur l'île, font construire cette villa en 1870. Elle appartiendra plus tard à Albert Gassier qui à la fin des années 1960 a développé autour un centre actif de commerce d'antiquités et de brocantes. La villa a été rachetée en 2010 puis restaurée par des collectionneurs qui y ont installé une fondation de sculpture contemporaine, la Villa Datriis, ouverte en 2011.*

*sources : S. CLAP, L'Isle-sur-la-Sorgue, le Temps retrouvé, Éditions de l'Équinoxe, Marguerittes, 1993 ; www.villadatriis.com

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La villa est de plan carré avec une toiture à quatre pans. Elle possède un jardin à l'avant et un à l'arrière bordé par la Sorgue. Le rez-de-chaussée est surélevé, il repose sur un haut soubassement en moellons réguliers avec chaînes d'angles et encadrements des ouvertures en pierre de taille. Les menuiseries ont toutes été changées lors de la restauration.

- La façade principale (nord-ouest) est ordonnancée à deux niveaux et cinq travées. Elle est couronnée par une génoise à deux rangs soulignée d'un bandeau en méplat et surmontée de chevrons débordants. Les chaînes d'angles sont en pierre de taille à bossages continus avec chapiteaux. Les modénatures sont en pierre de taille. Le bandeau de séparation des niveaux est à profil en méplat et cavet. Les fenêtres sont rectangulaires à encadrements en méplat à crossettes et clefs saillantes avec balustrades au niveau de l'allège. Un escalier en pierre avec balustrades et dés surmontés d'urnes conduit à un petit palier devant la porte d'entrée. Sur la travée centrale, au rez-de-chaussée, l'encadrement de porte est rectangulaire, mouluré, avec agrafe à volutes et motifs floraux surmontée d'un médaillon avec monogramme. De chaque côté des consoles à volutes avec cornes d'abondance, feuilles d'acanthe et grappes de raisin supportent le balcon du premier étage. Sous le balcon à balustrade une lanterne en métal ouvragée est accrochée. Au premier étage on observe une porte-fenêtre à encadrement en méplat et baguette, avec clef saillante en pointe de diamant surmontée de deux panneaux. Au-dessus une corniche est supportée par deux petites consoles décorées de triglyphes et gouttes.

- Sur la façade nord-est un escalier latéral traité comme le soubassement et à garde-corps en ferronnerie permet l'accès à une porte au rez-de-chaussée. Cette dernière possède un encadrement en méplat et clef saillante. Le bandeau de séparation entre les niveaux est en méplat, cavet et cavet renversé. À l'étage il n'y a qu'une fenêtre, non alignée avec la porte, à encadrement similaire et vitrail.

- La façade arrière est pourvue d'un escalier double permettant l'accès direct au rez-de-chaussée. Elle compte cinq travées, avec au centre au rez-de-chaussée une porte et à l'étage une porte-fenêtre avec balcon reposant sur consoles en ferronnerie. Les encadrements de baies sont en méplat de pierre avec clefs et appuis saillants. Le bandeau de séparation adopte un profil en méplat, cavet et filet.

- La façade sud-ouest est aveugle, une cage d'ascenseur en verre y a été adossée.

- Sur rue le mur de clôture est couronné de dalles de pierre, la partie centrale, plus haute, est encadrée d'ailerons. On observe une porte piétonne à encadrement à bossages continus et clef saillante. Le portail en ferronnerie est encadré de piliers en pierre de section carrée avec chapiteaux à glyphes. On retrouve le mur de clôture à l'arrière avec un autre portail.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°60 / Villa Geoffroy



CHÂTEAU DUMAS

Fonction : Agence bancaire

Datation : fin XIX^e s.

Section et parcelle : CP 860

Adresse : Esplanade Robert Vasse

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



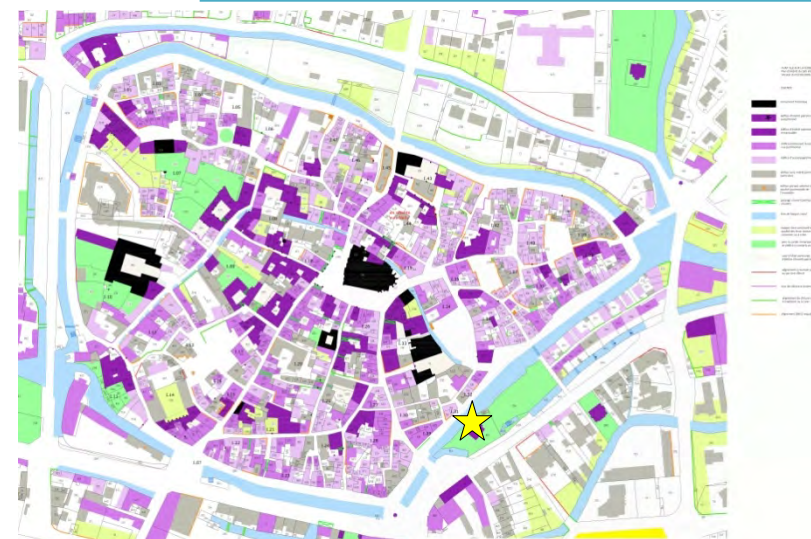
*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°61 / Château Dumas



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Le château Dumas est situé en bordure du centre-ville au sud-est, sur une île entre deux bras de Sorgue. À cet emplacement se trouvait un moulin dit moulin rouge qui était en 1828 une minoterie, il est ensuite racheté par Xavier Dumas qui le transforme en moulin à plâtre et s'associe en 1882 à Émile Char pour former la société des plâtrières de l'Isle. L'usine quitte les lieux après 1929, il ne reste que la roue et la villa que la famille Dumas a fait construire en 1880 sur les plans de l'architecte avignonnais Boudoy (également à l'origine du château Reboul). Le bâtiment sera cédé à la Caisse d'Épargne en 1918. Le jardin municipal de la Caisse d'Épargne qui se trouve à l'arrière du bâtiment est inauguré en 1945 suite à la démolition de l'usine.*

De style éclectique à l'image des villas de capitaines d'industrie construites à l'Isle à cette époque, l'extérieur du château Dumas a été entièrement restauré en 2016.

*source : S. CLAP, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le temps retrouvé, Éditions de l'Équinoxe, Marguerittes, 1993

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

AVAP-SPR de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)
Site Patrimonial Remarquable

ANNEXE 5 :
Inventaire des Immeubles Remarquables

Équipe HOMMES & TERRITOIRES
Isabelle MOULIS, Ethnologue du Patrimoine (mandataire)

page 135

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- On accède au « château » par un pont muni d'un portail en ferronnerie encadré de piliers de section carrée, les murs qui l'entouraient ont disparu. Le bâtiment est de plan presque carré avec une toiture à quatre pans en tuiles mécaniques et des épis de faîtage en terre cuite. Le toit est bordé d'un lambrequin. On remarque l'inspiration de style médiéval dans les aisseliers en bois sculptés qui prennent appuis sur des décors en pierre. Les cheminées sont en pierre et brique.

- La façade principale, orientée sud-ouest, est à trois niveaux et trois travées. Le rez-de-chaussée est surélevé, le haut soubassement possède des modénatures en pierre jaune. On accède au rez-de-chaussée par un escalier avec balustrades en pierre. La travée centrale est en avant-corps avec un porche au rez-de-chaussée avec ouvertures rectangulaires à encadrements moulurés en partie haute reposant sur des consoles décorées. Au premier étage la baie s'ouvre en anse de panier reposant sur des sommiers, sur les retours les baies sont en plein cintre, elles sont munies de vitraux. La baie centrale est surmontée d'un décor sculpté allant de la clef à la corniche en surmontant la frise de céramiques émaillées. Il représente un visage de femme surmonté d'un blason représentant des flammes sur de l'eau, symbole de la ville, entouré de volutes et de motifs végétaux. Au dernier étage on observe une terrasse couverte rythmée par des colonnes toscanes. De chaque côté de l'avant-corps au niveau du rez-de-chaussée se trouve une terrasse cernée par une balustrade en pierre semblable à celle de l'escalier. Sur les travées latérales on observe un bandeau de séparation en méplat, les fenêtres sont rectangulaires et forment ressaut, leurs encadrements sont en pierre moulurés, à crossettes pour le premier étage. Au niveau du bandeau de séparation la corniche saillante est soulignée de denticules, au premier étage les fenêtres sont surmontées d'un fronton curviligne avec médaillon et décor sculpté passant devant la frise en céramique émaillée. Les fenêtres du premier étage sont équipées de balustrades en pierre. Les chaînes d'angles sont en pierre avec au niveau du bandeau de séparation des pièces métalliques représentant le monogramme de Xavier Dumas, comme sur l'ensemble du bâtiment. Au dernier niveau des gargouilles sont sculptées aux angles.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°61 / Château Dumas



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- Sur les autres façades le soubassement n'est pas enduit mais présente un remplissage en moellons irréguliers à joints enrubannés.
- Sur la façade sud-est on observe des ouvertures en arcs surbaissés à encadrements en méplat de pierre dans le soubassement. La façade possède trois travées centrales encadrées par des bandes en méplat de pierre et des panneaux en pierre avec cadres moulurés et clef saillante au premier étage. On retrouve le bandeau de séparation en méplat entre le rez-de-chaussée et le premier étage et la frise à carreaux en céramique émaillée sous le dernier étage. Au rez-de-chaussée les fenêtres sont rectangulaires à encadrements en pierre moulurés, au premier étage les encadrements moulurés sont à crossettes et les clefs saillantes à volutes sont décorées. Au dernier étage on peut voir la terrasse en partie sud, au centre trois petites fenêtres à encadrements en méplat sont séparées par deux bandes en méplat avec vases à demi-encastés sur piédestaux et décors descendant sous la frise. L'avant-toit est souligné par un bandeau mouluré en pierre.
- La façade arrière (nord-est), tournée vers le jardin, comporte un important avant-corps central avec chaînes d'angles à pierres décalées. Il se termine par une tour à créneaux dépassant le niveau du toit sur laquelle des cartouches rappellent la date de construction de la villa, 1880. Sur la partie centrale de cet avant-corps, encadrée par le prolongement des chaînes d'angles en méplat de pierre de la tour, on observe une petite fenêtre double au premier niveau puis une fenêtre rectangulaire à encadrement en méplat et clef saillante, elle est surmontée d'une fenêtre en arc surbaissé à encadrement à crossettes. Sur la tour la fenêtre est étroite, en plein cintre avec un appui chanfreiné. Les retours de l'avant-corps sont percés de fenêtres de petites dimensions. Les travées latérales ne possèdent qu'une fenêtre au rez-de-chaussée à encadrement mouluré, ainsi qu'un bandeau mouluré sous le niveau du dernier étage. On remarque sur les chapiteaux des chaînes d'angle l'absence de carreaux de céramiques émaillées, remplacés par des panneaux taillés en pointe de diamant.
- La façade nord-ouest est le pendant identique de la façade sud-est, on remarque uniquement la disparition des carreaux de céramique émaillée de la frise. Sur la Sorgue le mur de clôture surmonté d'une grille est en partie conservé.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°61 / Château Dumas



HÔTEL DONGIER (SAINT-MARTIN)

Fonction : Commerces

Datation : fin XVII^e s.

Section et parcelle : CP 1008

Adresse : Esplanade Robert Vasse

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

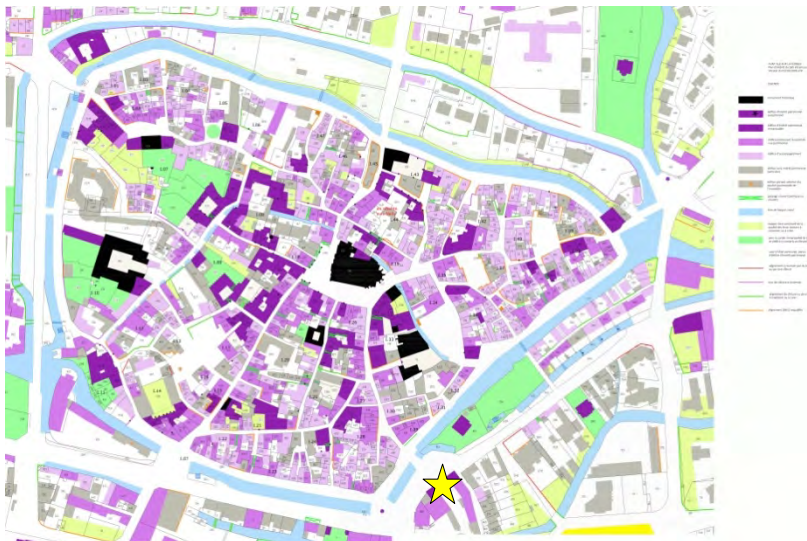


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°62 / Hôtel Dongier



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

L'hôtel Dongier est situé à l'extérieur du centre-ville, au sud-est, face à l'ancienne porte des Frères Mineurs. La façade est directement sur la rue, sur l'ancienne place Gambetta. Dès le début du XVII^e siècle une auberge Saint-Martin apparaît à cet emplacement. Les frères Martin, comtes palatins et docteurs en droit, décident de l'agrandir et de la reconstruire dès 1693 sur les plans de Jean Péru. Par la suite trois générations de Dongier vont tenir l'établissement de 1846 à 1903, ce qui lui vaut son nom. Puis Louis Cartier reprend l'établissement. On y trouvait, en plus de l'auberge, un service d'hydrothérapie et de transport des touristes. L'ensemble appartient encore à la famille des Dongier et les bâtiments sont aujourd'hui occupés par un village d'antiquaires.

*source : S. CLAP, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le temps retrouvé, Éditions de l'Équinoxe, Marguerittes, 1993

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Le bâtiment est constitué de trois ailes s'articulant autour d'une cour intérieure. L'aile sud visible sur le cadastre napoléonien a disparu et d'autres bâtiments sont venus se greffer dans la partie sud de l'ensemble.

- La façade principale compte trois niveaux et sept travées. Les bandeaux de séparation des niveaux sont en méplat ainsi que les deux bandes verticales qui encadrent la travée centrale. L'avant-toit de bois est à chevrons débordants chantournés et planches jointives apparentes. Le soubassement est légèrement saillant. Le rez-de-chaussée est occupé à l'est par la devanture en applique en bois d'un commerce et à l'ouest par la devanture d'un restaurant avec auvent métallique. On observe une porte piétonne avec encadrement en arc surbaissé en pierre et deux fenêtres en arcs surbaissés à encadrements en méplat. La travée centrale est occupée par une porte à encadrement en arc surbaissé en pierre arasé ouvrant sur un passage. La porte est à deux battants avec imposte en bois portant la mention « DONGIER ». Dans les étages les fenêtres sont à encadrements à crossettes en arcs surbaissés en méplat. Au dernier étage leur encadrement des fenêtres se prolonge jusqu'au bandeau. Sur la travée centrale le bandeau entre le premier et le deuxième étage est plus large et porte la mention « ANTIQUITES » en lettres peintes (on y trouvait autrefois le nom de l'hôtel). Les façades en retour à l'est et l'ouest ne possèdent pas de bandeaux de séparation, les chaînes d'angles sont légèrement saillantes, en méplat. Les fenêtres du deuxième étage sont rectangulaires.

- La façade sur cour est au rez-de-chaussée en maçonnerie de moellons apparents tandis que les étages sont enduits avec fenêtres rectangulaires à encadrements en méplat. Au rez-de-chaussée on observe une fenêtre avec encadrement en arc surbaissé en méplat réalisé sur un autre encadrement en pierre en partie visible, elle est également partiellement obturée. Le reste du rez-de-chaussée est occupé par une galerie avec couverture en tuiles et poutres en bois reposant sur des colonnes en pierre.

- Les façades sont en plâtre.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°62 / Hôtel Dongier



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- L'aile est composée de deux niveaux, avec galerie devant le rez-de-chaussée. À l'étage les fenêtres rectangulaires sont à encadrements en méplat. Au rez-de-chaussée les larges portes et fenêtres sont en arcs surbaissés. L'avant-toit de bois est à chevrons débordants. La façade sur rue comporte des fenêtres rectangulaires à encadrements en méplat, ainsi qu'une porte à encadrement en pierre en arc surbaissé, légèrement rehaussée, deux marches permettent d'y accéder. Au rez-de-chaussée, sur une partie du bâtiment on observe une canalisation à ciel ouvert en pierre adossée à la façade, il s'agissait d'un système pour alimenter l'hôtel en eau depuis la Sorgue grâce à une roue.

- Sur la partie prolongée de l'aile est vers le sud la galerie couverte se poursuit, les bâtiments comportent des baies à encadrements en méplat. Côté rue la façade est en maçonnerie de moellons apparents avec avant-toit de bois à chevrons débordants chantournés.

- L'aile ouest, plus massive, compte trois niveaux. Sa façade sud a été remaniée mais conserve les vestiges d'un large arc surbaissé et des piédroits en pierre de taille entre lesquels se trouve aujourd'hui une porte métallique. Sur cour on observe des fenêtres à encadrements en pierre obturées au rez-de-chaussée et des portes en arc surbaissés également à encadrements en pierre.

- L'aile ouest a également été prolongée vers le sud par de nouveaux bâtiments, on retrouve en partie la galerie couverte et des baies à encadrements en méplat.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°62 / Hôtel Dongier



CHÂTEAU CHAR

Fonction : Habitat collectif

Datation : fin XIX^e s.

Section et parcelle : CE 147

Adresse : 76 chemin du Névon

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°63 / Château Char



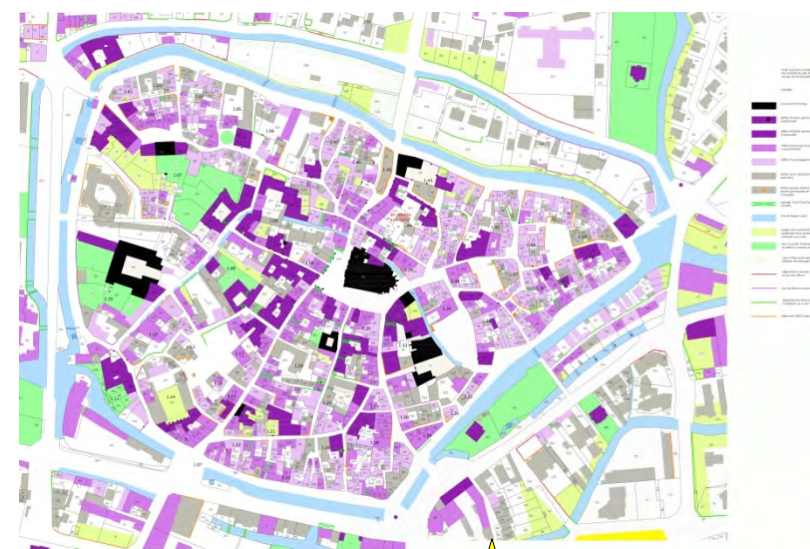
Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics



Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google



Plan de situation de l'édifice dans la ville ★

1. Situation et éléments historiques

Le château Char est situé à l'extérieur du centre-ville, au sud, dans un quartier résidentiel. Émile Char, fils du plâtrier Magne Char, achète le château des Névon en 1894 (ou le fait construire). Le poète René Char y naît en 1907. Émile Char, administrateur de la Société des plâtrières de l'Isle, maire de la ville depuis 1905 décède en 1918, la situation financière de la famille devient alors difficile. Les Névon seront mis en vente publique en 1955 et rachetés par deux de ses enfants. Cependant, ces derniers doivent se séparer d'une grande partie du parc qui entourait le château pour financer cet achat. Une cité HLM sera ensuite construite à proximité, la parcelle a été divisée et aujourd'hui le « château » abrite plusieurs appartements.* Il fait partie d'un ensemble de villas, de style éclectique, construites à l'Isle à la fin du XIX^e siècle par les capitaines d'industrie.

*sources : A. CECCARELLI, L'histoire de l'Isle-sur-la-Sorgue, de 1800 à 1990 : le renouveau, Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1991

S. CLAP, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le temps retrouvé, Éditions de l'Équinoxe, Marguerites, 1993

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- Côté ouest la parcelle est fermée par un mur de clôture en parpaings nus avec portail récent. Le bâtiment est de plan carré, avec une tour également carrée dans l'angle nord-ouest et une légère avancée au nord-est. Les toitures en tuiles sont à quatre pans avec un large avant-toit de bois à chevrons débordants chantournés. Le rez-de-chaussée du bâtiment est surélevé, il repose sur un haut soubassement avec chaînes d'angles en pierre et remplissage en moellons irréguliers percé de fenêtres de petites dimensions.

- La façade principale (façade ouest) est en partie occupée par la tour d'escalier. Cette tour compte quatre étages, les chaînes d'angles sont en pierre et brique et les encadrements des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage en méplat de pierre. Au premier étage deux fenêtres étroites rapprochées et décalées en hauteur sont soulignées de cabochons en céramique émaillée. Un bandeau mouluré en brique sépare le premier et le deuxième étage sur lequel des bandes en brique prolongent les chaînes d'angles. On y remarque deux fenêtres étroites séparées par un pilastre en pierre et brique. Une frise en brique sépare le dernier étage de la tour qui comporte trois baies en plein cintre à encadrements en pierre et brique et moucharabieh en brique. Au sommet on observe une frise en brique et céramique émaillée. Le reste de la façade compte deux travées sur trois niveaux, on accède à la porte d'entrée par un escalier latéral en pierre avec garde-corps en brique ajouré et main courante en pierre. Le palier forme un porche avec toiture en tuiles, une colonne en pierre reposant sur le garde-corps supporte la couverture. L'encadrement rectangulaire en pierre mouluré de la porte est orné de cabochons en céramique émaillée. La porte est à deux battants vitrés avec résille métallique et vitraux, et imposte à petits bois verticaux avec vitrail. Les fenêtres sont à encadrements en pierre au rez-de-chaussée et au premier étage et en pierre et brique au dernier. Au-dessus de la porte trois fenêtres jumelées, on les retrouve au dernier étage séparées par des pilastres en pierre et brique. Sur la deuxième travée les encadrements sont à pierres décalées et couronnement triangulaire, ils sont doublés d'un encadrement peint.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°63 / Château Char



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

Au rez-de-chaussée l'encadrement de la fenêtre rejoint le bandeau de séparation avec le soubassement, au centre on observe un remplissage de brique avec un cabochon en céramique émaillée. Sous les fenêtres on observe un carré en céramique émaillé avec cabochon vert au centre. On retrouve comme sur la tour un bandeau mouluré en brique entre le premier et le deuxième étage, ce dernier est décoré de bandes en brique et surmonté d'une frise en brique et céramique émaillée.

- La tour d'escalier est traitée de façon identique sur ses quatre façades, la façade est et la façade sud sont aveugles sous le dernier étage, qui est le seul complet.

- La façade nord est en partie occupée par la tour. Un avant-corps est adossé à la tour. Il possède des chaînes d'angles en pierre et une fenêtre rectangulaire avec un encadrement en méplat imitant les pierres décalées. La toiture est en tuiles et l'avant-toit de bois à chevrons débordants chantournés est moins important que pour le reste du bâtiment. L'avant-corps repose sur de fins piliers métalliques. Au-dessus deux fenêtres étroites à encadrements en méplat à pierres décalées se rejoignant. Sur la deuxième travée les fenêtres sont semblables à celles de la façade ouest. Des cabochons en céramique émaillée soulignent chaque fenêtre. Le dernier étage est traité de la même façon que sur l'ensemble du bâtiment, on y observe trois fenêtres étroites encadrées par des pilastres en pierre et brique. L'avant-toit est coupé par une large cheminée en pierre et brique.

- L'angle entre la façade nord et la façade est est coupé, sur ce pan se développe une travée. Entre les fenêtres à encadrements en pierre et appuis saillants le remplissage est en brique avec carrés à cabochons en céramique émaillée. Au niveau de l'avant-toit des aisseliers sculptés reposent sur des corbeaux en pierre.

- Les façades sud et est donnent sur ce qu'il reste du parc arboré.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°63 / Château Char



CHÂTEAU GIRAUD

Fonction : Service municipal

Datation : fin XIX^e s.

Section et parcelle : CK 15

Adresse : 73 Av. de la Libération

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vaucluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°64 / Château Giraud



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Le château Giraud est situé à l'extérieur du centre-ville, au sud. Il a été construit au sein d'un grand parc bordant le canal du Moulin vert. C'est le musicien l'islois Frédéric Giraud (1827-1917) qui fait construire cette demeure de style éclectique en 1885. La mairie en fait l'acquisition en 1968 afin d'y installer l'école de musique. Le parc devient municipal, il est appelé parc Gautier du nom du dernier propriétaire. Des travaux ont récemment été réalisés sur l'extérieur de la villa (notamment sur les escaliers d'accès). Elle est aujourd'hui occupée par des services municipaux.

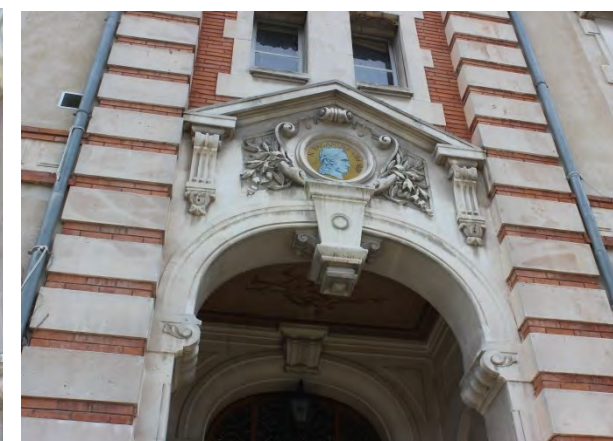
2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- L'entrée dans le parc se fait par un portail en ferronnerie encadré de piliers de section carrée en pierre à bossages, avec des chapiteaux décorés de céramiques. La disposition du portail a été modifiée. De chaque côté on observe un pavillon avec décor en briques et céramique. On traverse ensuite un pont qui enjambe le canal du Moulin vert et l'on se trouve face au « château ». La villa de plan carré possède trois niveaux sur un haut soubassement de moellons irréguliers liés par des joints enrubannés, dans lequel sont percées de petites fenêtres éclairant le sous-sol. La toiture est à deux pans avec des lucarnes-pignons. La couverture est en tuiles mécaniques avec épis de faîtage et crêtes en terre cuite polychrome. On observe le style néogothique des avant-toits de bois avec aisseliers sculptés prenant appui sur des corbeaux en pierre.

- La façade principale, façade nord, est précédée d'un escalier en pierre avec balustrades à balustres en poire permettant l'accès à la porte située au fond d'un porche dans œuvre. La façade est composée de trois travées, un léger avant-corps central avec remplissage en briques est encadré de deux colonnes semblables aux chaînes d'angles à alternance de pierre et brique du bâtiment. Au rez-de-chaussée un arc outrepassé en pierre sur sommiers à volutes, avec clef pendante, est surmonté d'un fronton triangulaire sur le tympan duquel on observe un profil peint de Paganini en médaillon sur décor en pierre de branches et rubans. Au deuxième niveau on trouve deux fenêtres étroites à encadrements en pierre. Au dernier étage, sur la lucarne-pignon, une fenêtre à appui mouluré souligné de deux carreaux de faïence est surmontée d'un fronton curviligne. Le premier étage est surmonté d'une frise en briques comprise entre deux corniches en pierre. Sur les travées latérales on observe un bandeau de séparation entre rez-de-chaussée et premier étage en brique et pierre. Les fenêtres sont à encadrements en pierre formant ressaut, avec des frontons curvilignes au rez-de-chaussée et des frontons triangulaires dans les étages. Le porche dans œuvre abrite deux arcades aveugles sur les parois latérales et la porte d'entrée du bâtiment. L'encadrement est en pierre en arc outrepassé qui repose sur des sommiers, avec une agrafe à volutes. La porte en bois est à deux battants à imposte vitrée à petits bois verticaux et vitrail. Le plafond peint représente une composition avec instruments, partitions et motifs végétaux.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°64 / Château Giraud



2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- La façade est une façade-pignon, on y retrouve trois travées avec la partie centrale en briques comme sur la façade nord. Les fenêtres sont également semblables à celles de la façade principale. Au dernier étage la fenêtre à fronton curviligne est surmontée d'une double fenêtre de plus faibles dimensions. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont équipées de vitraux. On observe ici aussi des fleurs en céramique vernissée et des carreaux de faïence à motifs floraux que l'on retrouve sur l'ensemble du bâtiment.

- La façade arrière, façade sud, possède une partie en avancée côté gauche. Côté droit elle est précédée d'une terrasse sur sous-sol au rez-de-chaussée avec escalier en pierre et balustrade à balustres en pierre semblable à celle de la façade principale. Au premier étage une terrasse métallique de mêmes dimensions prend appui sur des colonnettes en fonte reposant sur les dés de la balustrade du rez-de-chaussée. On retrouve ici les encadrements de fenêtres en pierre, la frise en brique et les chaînes d'angles en pierre et brique. Au premier étage, de chaque côté de la porte-fenêtre donnant sur le balcon on observe un médaillon peint sur décor en pierre, ils représentent les profils de Haydn et Mozart. Sur la partie en avancée le rez-de-chaussée est composé d'un bow-window en pierre sur lequel est aménagée une terrasse à l'étage avec garde-corps ajouré en pierre et terre cuite. Les trois fenêtres du bow-window possèdent des lambrequins métalliques. Au dernier étage se trouve une fenêtre à meneau (colonne), de chaque côté des pilastres soutiennent un entablement terminé par un fronton curviligne avec au centre un buste sur socle à volutes.

- La façade ouest reprend la travée centrale en brique entourée de chaînes d'angles en pierre et brique. Sur cette travée on observe des fenêtres à croisées en pierre à vitraux qui éclairent la cage d'escalier. La fenêtre du deuxième niveau est plus haute et dépasse la frise en briques, elle s'inscrit dans un fronton curviligne et est surmontée d'un fronton triangulaire. Les travées latérales sont presque aveugles, on y trouve seulement de petites fenêtres à lambrequins à proximité de la travée centrale.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°64 / Château Giraud

CHÂTEAU SAINT-HUBERT (BRUN)

Fonction : Habitation

Datation : XIX^e s.

Section et parcelle : CM 42

Adresse : 40 Cours Émile Zola

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

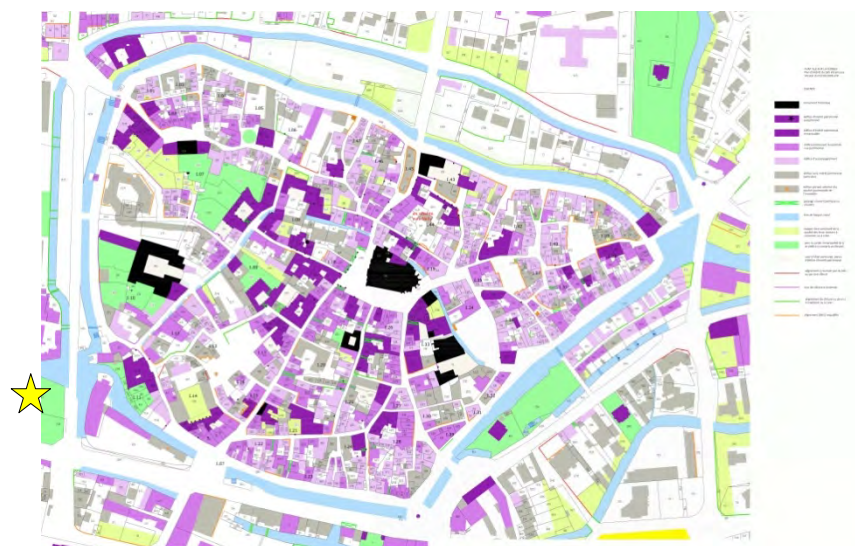


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°65 / Château Saint-Hubert



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Le château Saint-Hubert est situé à l'extérieur du centre-ville, au sud-ouest. Il a été construit au cœur d'un parc arboré, à la croisée des cours Émile Zola et Victor Hugo. Situé au niveau du pont des Cinq Eaux, le parc est bordé au Nord par la Sorgue. Le château a été construit par une famille marseillaise, il appartient aujourd'hui à la famille Brun.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La demeure est de plan carré, avec un avant-corps sur la façade nord (face à la Sorgue), tandis que l'entrée se trouve façade sud. La toiture à quatre pans est en tuiles mécaniques. Le parc arboré laisse aujourd'hui peu de visibilité sur le bâtiment depuis la rue. La parcelle est fermée par une grille en fer forgé sur mur bahut. Le portail en ferronnerie situé au sud est entouré de deux piliers de section carrée. Plusieurs portes piétonnes en ferronnerie ont aménagées dans l'enceinte. Cette clôture est probablement postérieure au bâtiment.

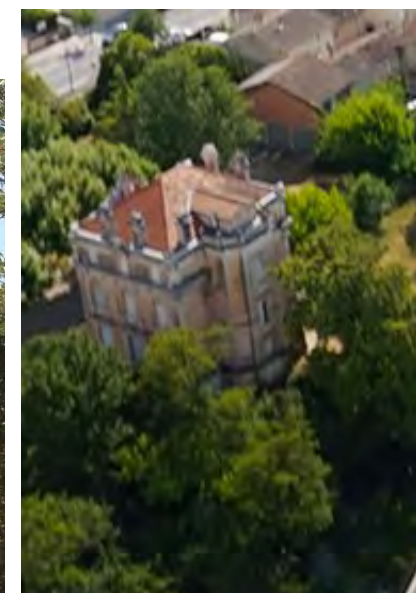
- La façade principale (façade sud) possède une terrasse au premier étage, niveau de l'entrée, à laquelle on accède par un escalier, sur l'ensemble on retrouve une balustrade en pierre. La façade possède trois travées, un avant-corps central. La porte principale possède un encadrement à bossages continus, il supporte un balcon à l'étage avec garde-corps ajouré. La travée centrale s'achève par un couronnement pyramidé surmonté d'un fronton curviligne.

- La façade ouest, à trois étages et trois travées, présente des chaînes d'angle à bossages avec chapiteaux. Les fenêtres sont rectangulaires, au premier étage elles possèdent des encadrements à bossages continus avec clefs saillantes, surmontés d'un entablement avec une corniche reposant sur des modillons à volutes et s'insérant dans le bandeau de séparation des niveaux à profil en méplat, cavet et filet. Les appuis en pierre sont moulurés et les allèges en pierre forment ressaut. Au deuxième étage les encadrements sont en méplat de pierre à clefs saillantes et allèges en pierre à panneaux. Le deuxième étage est couronné par un entablement en pierre avec frise à panneaux et modillons à volutes, la corniche moulurée est soulignée de denticules. L'ensemble est surmonté d'un étage attique avec fenêtres de plus petites dimensions. La fenêtre centrale est disposée sur un léger avant-corps et encadrée de pilastres et ailerons, elle est surmontée d'un fronton triangulaire et d'un couronnement pyramidé sur lequel repose une sphère en partie centrale. Sur le toit deux cheminées en pierre ouvragées sont placées de part et d'autre de ce couronnement.

- Sur la façade nord on observe un large avant-corps central couronné d'une terrasse avec garde-corps en pierre et dés à panneaux surmontés de piques. La partie centrale est percée de fenêtres à encadrements en méplat de pierre et clef saillante. De chaque côté de l'avant-corps les travées sont aveugles, on y observe le retour des corniches, bandeaux et entablements des façades est et ouest.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°65 / Château Saint-Hubert



LYCEE BENOIT

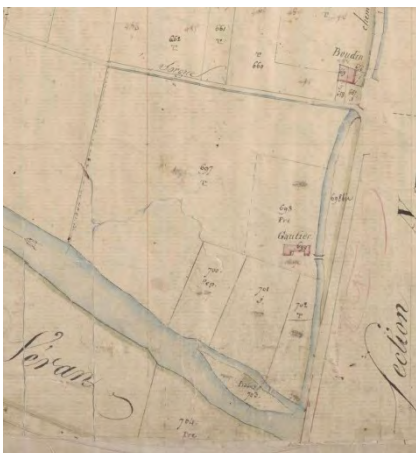
Fonction : Lycée polyvalent

Datation : fin XIX^e s.

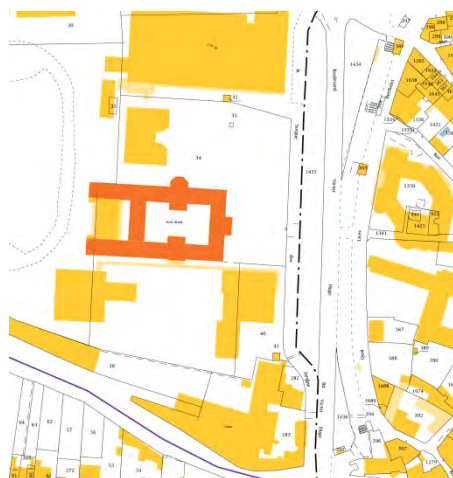
Section et parcelle : CM 34

Adresse : Cours Victor Hugo

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial exceptionnel (AVAP)



Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse



Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics

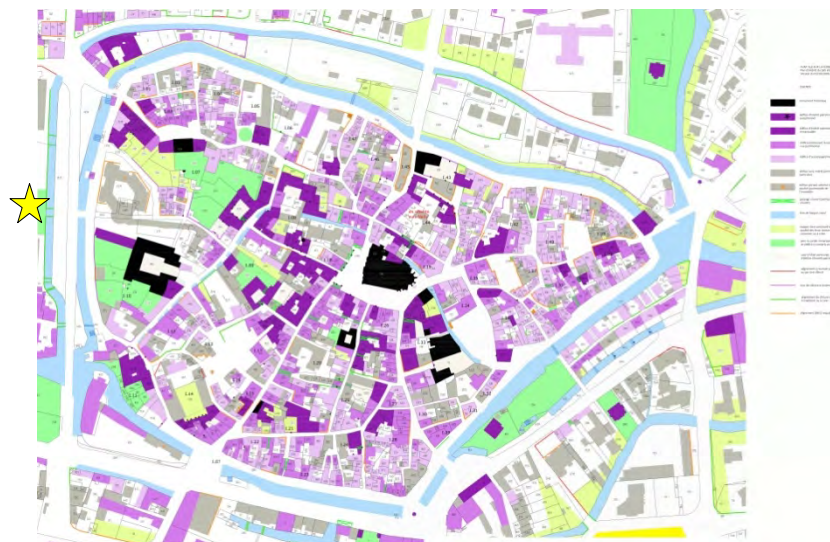


Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°66 / Lycée Benoît



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Le lycée est situé à l'extérieur du centre-ville, à l'Ouest, au bord d'un bras de Sorgue. Alphonse Benoit (1809-1872) est né à l'Isle. Propriétaire commissionnaire en soie à Lyon, il possède une usine à soie au quartier de Villevieille. À sa mort, il lègue à la ville la plus grande partie de sa fortune, souhaitant entre autres, que soit fondé un collège dans une maison qui lui appartenait. Celle-ci étant insuffisante, la municipalité va acquérir un terrain et y faire construire le bâtiment sur les plans de l'architecte avignonnais Boudoy (également à l'origine des châteaux Dumas et Reboul). La première pierre est posée le 30 mai 1880 et l'ensemble est inauguré en décembre 1883.* Le stade de Villevieille a plus tard été aménagé derrière le lycée, et de nouveaux bâtiments autour. C'est encore aujourd'hui un lycée polyvalent.

*sources :
A. CECCARELLI, L'histoire de L'Isle-sur-la-Sorgue, de 1800 à 1990 : le renouveau. Éditions SCRIBA, L'Isle-sur-la-Sorgue, 1991
S. CALP, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le temps retrouvé, Éditions de l'Équinoxe, Marguerittes, 1993

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- On accède au lycée par un ponceau en pierre, avec parapet en pierre à remplissage de moellons irréguliers, qui donne accès à un portail monumental. Il est constitué d'un portail central et de deux portes piétonnes en ferronnerie. L'encadrement est en pierre, sur la partie centrale, plus haute, deux pilastres soutiennent un entablement avec au niveau de la frise l'inscription « Lycée Alphonse Benoît », au sommet on observe un fronton triangulaire à corniches moulurées soulignées de denticules. Les portes piétonnes sont encadrées par des pilastres et surmontées d'un entablement à corniches moulurées entourant une frise à denticules. Elles sont couronnées par une balustrade à balustres en poire. Le bâtiment est composé de quatre ailes s'articulant autour d'une cour centrale, les ailes nord et sud ont été prolongées à l'ouest.

- La façade principale, est, possède un avant-corps central situé dans l'axe du portail à trois niveaux et trois travées. Le rez-de-chaussée est légèrement surélevé sur un soubassement en pierre, un degré permet d'accéder à la porte. On observe un bandeau de séparation en pierre entre le rez-de-chaussée et le premier étage à profil en méplat et cavet. Au rez-de-chaussée la porte possède un encadrement en plein cintre avec de motifs de cercles répétés entre deux baguettes. La porte en bois est à deux battants avec colonnette en montant central et imposte. Sur les travées latérales les fenêtres sont en arc plein cintre avec encadrement en méplat de pierre à crossettes et clef saillante, les appuis moulurés sont en pierre. Au premier étage les fenêtres rectangulaires possèdent le même type d'encadrements en méplat à crossettes. Un double bandeau mouluré sépare le premier étage du dernier où l'on trouve de petites fenêtres à encadrements en méplat avec clef saillante se prolongeant dans l'entablement. Au sommet de la façade on observe un entablement avec frise alternant modillons sculptés et métopes nues, et une corniche moulurée. Dans les étages les fenêtres possèdent des garde-corps en ferronnerie. Les chaînes d'angles sont à bossages légers. De chaque côté de l'avant-corps, l'aile se développe sur deux niveaux et quatre travées. Les élévations sont semblables à l'avant-corps (même type de fenêtres), au sommet on retrouve l'entablement avec une frise réduite en hauteur.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°66 / Lycée Benoît

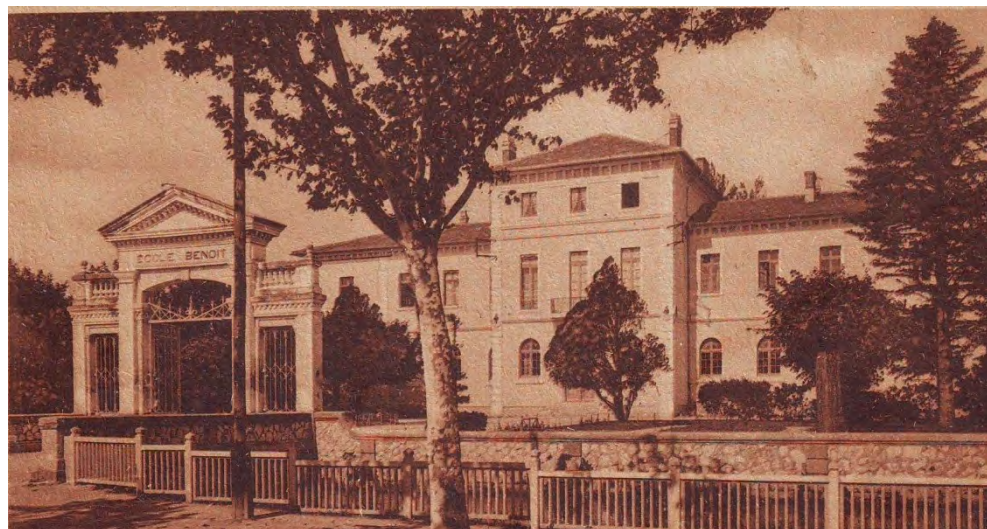


2. Éléments d'intérêt – Extérieur (suite)

- Sur l'aile sud on retrouve la même disposition avec un avant-corps sur trois niveaux, le reste de l'aile sur deux niveaux et une élévation semblable.
- Les façades sur cour sont pourvues d'une galerie ouverte en rez-de-chaussée composée d'arcs en plein cintre en pierre, avec clef saillante rejoignant le bandeau de séparation, reposant sur des sommiers et des piliers de section carrée. L'aile ouest ne comporte qu'un seul niveau, les autres présentent un avant-corps central sur la cour également. Au nord il compte trois travées sur deux niveaux, la travée centrale est encadrée de bandes rappelant les chaînes d'angle. Au rez-de-chaussée sur les travées latérales on observe des fenêtres en arcs surbaissés à encadrements en méplat, au centre une large arcade aveugle en plein cintre avec clef saillante. À l'étage il n'y qu'une grande fenêtre rectangulaire à encadrement en méplat. Au sud l'avant-corps central compte trois travées sur trois niveaux, la travée centrale est encadrée, au rez-de-chaussée elle comprend une arcade aveugle et au premier étage une fenêtre rectangulaire à encadrement en méplat et appui mouluré en pierre. Au rez-de-chaussée sur les travées latérales on retrouve des fenêtres en arcs surbaissés. Au dernier étage, séparé par deux bandeaux moulurés, on observe trois fenêtres de plus petites dimensions surmontées d'un entablement avec frises à modillons au sommet de la façade.
- Sur l'ensemble du bâtiment on retrouve des éléments métalliques sur les chaînes d'angles au niveau du bandeau de séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage. On retrouve ce dispositif sur le château Dumas (Caisse d'Épargne).

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°66 / Lycée Benoît



MAISON

Fonction : Habitation

Datation : XVIII^e s.

Section et parcelle : CO 66

Adresse : Angle des avenues Fabre de Sérignan et Aristide Briand

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)



*Cadastré napoléonien, 1828
AD Vauchuse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*

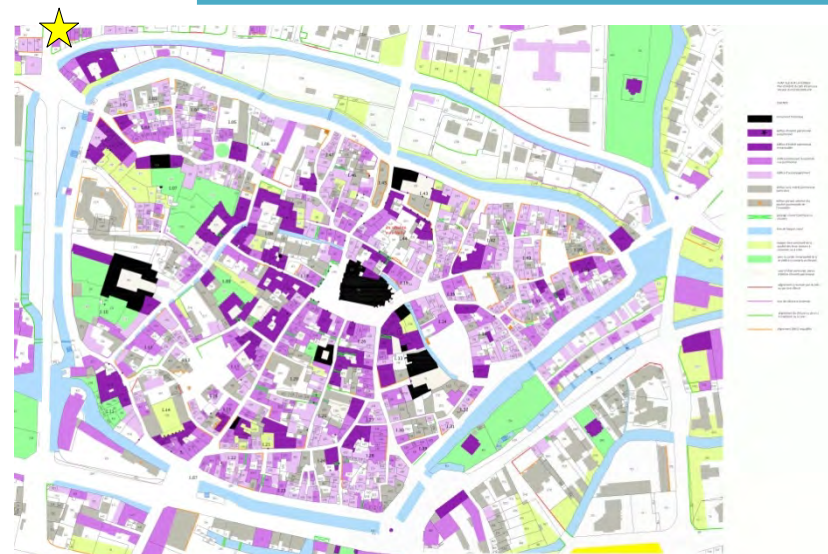


*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°67



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cette maison est située à l'extérieur du centre-ville, au nord-ouest face à un bras de Sorgue. Cette zone était peu construite au XVIII^e siècle et début XIX^e siècle. La maison aurait appartenu à l'architecte Esprit-Joseph Brun (1710-1802), dit Brun cadet.

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- La maison est précédée d'un petit jardin clôt par une grille en ferronnerie sur mur bahut et auquel on accède par une porte en ferronnerie également. La toiture est soulignée par une génoise à trois rangs. La partie centrale du bâtiment est légèrement surélevée et percée de jours rectangulaires.

- La façade principale compte trois travées et deux niveaux. Les chaînes d'angle sont à bossages continus. Le bandeau de séparation entre le rez-de-chaussée et l'étage est en méplat et cavet. Les fenêtres sont rectangulaires à encadrements en méplat de pierre. La porte située sur la première travée est en arc surbaissé, elle est surmontée d'une marquise.

- Sur la façade est on observe le prolongement du bandeau de séparation des niveaux ainsi que deux baies obturées, au rez-de-chaussée une porte en pierre de taille en arc surbaissé avec clef saillante et à l'étage une fenêtre rectangulaire à encadrement en méplat de pierre. La façade en retour a été entièrement remaniée, elle comporte des ouvertures et un balcon des années 1960.

- La façade ouest possède une chaîne d'angle à pierres décalées mais pas de bandeau de séparation. Le rez-de-chaussée est enduit différemment des étages. Des fenêtres rectangulaires sont percées au rez-de-chaussée et dans les étages. Cette façade comporte également une porte en arc surbaissé à encadrement en méplat surmontée de la même marquise que celle de la façade principale. La porte est à trois panneaux séparés par des pilastres, imposte à petits bois verticaux et traverse d'imposte moulurée. Il s'agit d'un modèle de porte récurrent à L'Isle-sur-la-Sorgue au tout début XIX^e siècle.

- Il semble vraisemblable que les modénatures se poursuivaient en mortier ou en plâtre sur la façade latérale.



LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°67

IMMEUBLE

Fonction : Habitation

Datation : XIX^e s.

Section et parcelle : CP 6 & 7

Adresse : Place Victor Hugo (impasse)

Protection : Édifice d'intérêt patrimonial remarquable (AVAP)

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°68



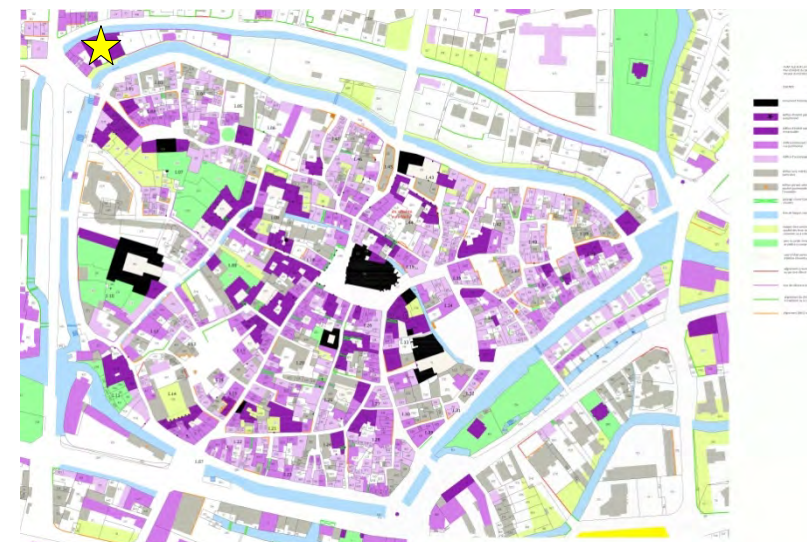
*Cadastral napoléonien, 1828
AD Vacluse*



*Parcelle dans le cadastre actuel
©2017 Ministère de l'Action et des
comptes publics*



*Vue aérienne de l'îlot
©2018 Google*



Plan de situation de l'édifice dans la ville

1. Situation et éléments historiques

Cet ensemble de bâtiments se trouve au nord-ouest, à l'extérieur du centre-ville. Il est situé sur une bande de terre entre deux bras de Sorgue, au niveau de la porte de Villevieille. On y accède par un chemin qui longe la Sorgue. La parcelle 7 n'était pas construite en 1828 (cadastre napoléonien), les nouveaux bâtiments sont venus s'adosser à des parcelles déjà construites. Aujourd'hui une partie de ces bâtiments est inutilisée, une autre sert d'habitation.

Rédacteur : Cécile Bréchet (Direction du Patrimoine 2018)

2. Éléments d'intérêt – Extérieur

- L'ensemble de bâtiments est construit en L autour d'une cour arborée, un jardin clôt se développe à l'Est.
- On accède aux bâtiments par un portail en ferronnerie situé au sud de la parcelle. Il est flanqué de grilles reposant sur un mur bahut, puis de chaque côté d'un bâtiment sur un niveau avec chaînes d'angles et bandeau sous corniche en méplat de pierre. Le bâtiment ouest est plus large, les portes sont à impostes à petits bois verticaux et à encadrements en méplat de pierre.
- L'aile est, à deux niveaux, comporte des chaînes d'angles en pierre à bossages continus et un bandeau de niveau en méplat de pierre. Les fenêtres rectangulaires possèdent des encadrements en méplat de pierre. Le toit est souligné d'une génoise sur cour et jardin, et d'une corniche moulurée avec bandeau en méplat de pierre pour la partie sud donnant sur le chemin. L'aile nord sur cour reprend les mêmes dispositions avec sous la génoise des oculi ovales avec encadrement rectangulaires en méplat de pierre. Une véranda en acier sur un niveau a été construite devant l'aile nord sur la cour.
- Le mur sud de clôture du jardin est constitué d'un mur bahut surmonté d'une grille, une porte piétonne en ferronnerie est installée entre le bâtiment et un pilier en pierre.
- La façade nord donne sur un second bras de Sorgue, un balcon avec garde-corps à barreaudage vertical en ferronnerie est installé sur une partie du bâtiment au rez-de-chaussée. Les deux premiers niveaux sont occupés par des fenêtres rectangulaires à encadrements en méplat de pierre, des jours losangés avec encadrements en méplat de pierre également sont percés sous la génoise. On remarque une porte-fenêtre et une porte obturée donnant sur le balcon. Certaines fenêtres du deuxième niveau comportent des vitraux. Au rez-de-chaussée plusieurs baies sont dépourvues de vitres, elles sont fermées par des grilles. La partie la plus proche du jardin possède trois fenêtres à chaque niveau, de plus petites dimensions et ne comportant pas d'encadrements en pierre.
- Au nord le jardin est clos par un mur dans lequel est aménagée une porte à proximité du bâtiment.
- À l'ouest le bâtiment est accolé à un immeuble avec façade en pierre de taille sur trois niveaux et angles arrondis. La corniche moulurée est en pierre, les encadrements de fenêtres et le bandeau sont en méplat. Ce bâtiment est précédé d'une construction sur un niveau formant une terrasse. La façade arrière comporte une génoise, des encadrements en méplat et un enduit texturé épais. Cet immeuble semble être intégré à l'ensemble, bien qu'il ne fasse pas partie de la parcelle, il est situé derrière la clôture de la cour.

LES IMMEUBLES REMARQUABLES

Fiche n°68

